

EVERGREEN
 Province de Québec
 16 janvier 1999
930%
 min. 10 000 \$
 Taux sujets à changement sans préavis.
 654-0181 1-800-739-0181

LE SOLEIL

L'ABONNEMENT, C'EST ÉCONOMIQUE!
 Abonnez-vous:
647-3333 (Québec)
 ou au 1-800-463-2362 (régions)
LE SOLEIL

VENDREDI 7 OCTOBRE 1994

QUÉBEC, 98^e ANNÉE, NO 277
 46 PAGES, 2 CAHIERS + 1 TABLOID

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3.50 T.P.S. 0.24 T.V.Q. 0.24 3.98

MONTREAL-OTTAWA 60c Plus T.P.S. T.V.Q.

50c Plus T.P.S. T.V.Q.

LE CANADA



Massé dénonce les souverainistes

Venu à Québec expliquer la réforme Axworthy, le ministre Marcel Massé a dit avoir le droit absolu d'aller dans n'importe quelle ville du Québec. **A-6**

LA RÉGION

Enclenchement d'un projet de traversier

Le ministre André Ouellet a enclenché le projet de construction d'un nouveau traversier de 60 millions \$ à la MIL Davie pour les Madelinots. **B-1**

L'ÉCONOMIE



Pour réduire la taxe sur les spiritueux

Quelque 500 manifestants représentant l'industrie québécoise des spiritueux ont réclamé une baisse des taxes frappant leurs produits. **B-14**

LE SPORT

Impasse au hockey et relance au baseball

Alors qu'au hockey, on entrevoit la possibilité d'annuler au complet la saison 1994-95, le baseball majeur parle de relancer les négociations. **S-2 à S-4**

Capriati pourrait venir à Québec

Pendant que Tennis Canada négocie avec Jennifer Capriati, trois noms viennent de s'ajouter au tableau principal du Challenge Bell à Québec. **S-5**

L'INDEX

Annonces classées	B-5 à B-8
Arts	A-10 à A-13
Bridge	B-8
Décès	B-9 et B-10
Économie	B-11 à B-14
Éditorial	A-14
Horoscope	B-8
Le Monde	B-3 et B-4
Michel Vastel	A-14
Où aller à Québec	A-12
Québec et l'Est	B-1 et B-2
TABLOÏD SPORT	S-1 à S-13
Bandes dessinées	S-15
Ce soir à la télé	S-16
Mots croisés / Mot mystère	S-14

LA MÉTÉO

Ensoleillé avec quelques nuages et devenant moins frais, maximum 17, minimum 6. **S-16**

Tragédie du Temple solaire 3 autres corps à Morin Heights

(PC, AFP) — Trois autres corps, dont celui d'un bébé, ont été trouvés hier dans les débris de l'incendie allumé volontairement mardi dans une résidence de Morin Heights, dans les Laurentides, alors que des policiers de la Sûreté du Québec (SQ) fouillaient scrupuleusement les lieux. Cela porte à cinq le nombre de personnes mortes dans cet incendie.

En fin d'après-midi, les policiers ont d'abord découvert les corps d'un homme et d'une femme au sous-sol. Ils portaient des marques de violence, a révélé l'inspecteur Gilles Therrien, de la SQ. Puis, en soirée, le cadavre d'un enfant dont le sexe n'a pas été identifié a été trouvé dans la même section de la maison, a indiqué un autre porte-parole de la SQ, Pierre Lemarbré.

Il s'agissait d'un bébé qui avait moins d'un an dont le cadavre a

été retrouvé près du chauffe-eau de la maison.

« La tête du bébé était recouverte d'un sac de plastique », a déclaré l'agent Michel Brunet.

Le bébé a été trouvé près des deux dernières victimes, qui seraient d'ailleurs ses parents.

Il s'agirait de ressortissants européens installés à Saint-Sauveur depuis juillet et qui avaient été portés disparus à la suite de l'hécatombe de l'Ordre du temple solaire, en Suisse.

L'identité des deux premiers

corps trouvés mardi n'était toujours pas connue hier en fin de journée. On sait seulement qu'il s'agit d'un homme âgé entre 30 et 40 ans et d'une femme plus âgée. Ils se trouvaient dans une chambre à l'étage et portaient au cou des médaillons à l'effigie de la secte du Temple solaire. Sur celui de l'homme, les lettres T et S étaient superposées. Sur celui de la femme, il y avait un cheval et un chevalier.

23 des victimes ont été droguées

À cet égard, les enquêteurs de la SQ ont appris au cours des conversations menées avec une vingtaine des 50 membres estimés de l'Ordre du temple solaire au Québec que le médaillon avec un chevalier et un cheval est porté seulement par les personnes très près du grand maître suprême identifié comme étant Joseph Di Mambro.

La maison incendiée appartenait à Joseph Di Mambro, un joaillier et horloger, et à Jocelyne Duplessis. Le compte de taxes foncières était d'ailleurs expédié aux deux noms.

Par ailleurs, il faudra attendre au début de la semaine prochaine pour connaître les résultats des analyses toxicologiques menées sur les deux premiers corps.

Cette information revêt de l'importance compte tenu que les autorités policières suisses sont maintenant convaincues qu'environ la moitié des 48 victimes du suicide collectif survenu chez eux ont reçu des injections ou des perfusions de drogue.

En Suisse

En Suisse, après la découverte de traces cutanées d'injections sur

« Nous les accusons d'un assassinat collectif »

QUÉBEC — « Nous accusons avec force les responsables de la Justice, de la Police, des mass-médias et des gouvernements qui, par leur attitude scandaleuse, nous ont poussés à quitter prématurément cette terre où toute activité empreinte de Justice et de Vérité, de Noblesse et de Dignité, est devenue impossible. Nous les accusons d'un assassinat collectif. »

par MONIQUE GIGUÈRE
 LE SOLEIL

La lettre laissée par « M. Départ » de l'Ordre du temple solaire (OTS) expliquant le suicide collectif de 48 de ses membres en Suisse, mardi, vise explicitement la Sûreté du Québec (SQ), l'ancien ministre Robert Bourassa et son ministre de la Sécurité publique d'alors Claude Ryan, la presse québécoise et l'année 1993 au Québec.

« L'année 1993 fut marquée au Québec par le scandale politico-judiciaire perpétré à l'encontre de l'Ordre du temple solaire et de l'ARCHS (Académie de recherche et de connaissance des hautes sciences). De nombreux membres, ainsi que leurs principaux responsables, Jean-Pierre Vinet et le docteur Luc Joutet, furent durant plusieurs mois les victimes de calomnies et d'accusations mensongères des plus sordides », peut-on lire dans la missive adressée à l'auteur d'une étude sur les mouvements spirituels en Suisse, Jean-François Mayer, qui comprend un recueil de trois textes.

Référant à l'affaire du Q-37 relative à un complot pour assassiner Claude Ryan, à l'enquête policière qui a suivi, à l'arrestation de l'ancien chef de projet à Hydro-Québec Jean-Pierre Vinet et d'Herman Delorme, pour achat et possession d'armes illégales, et au mandat lancé contre Luc Joutet, la lettre affirme que les politiciens, entre autres MM. Bourassa et Ryan, « sont responsables d'a-

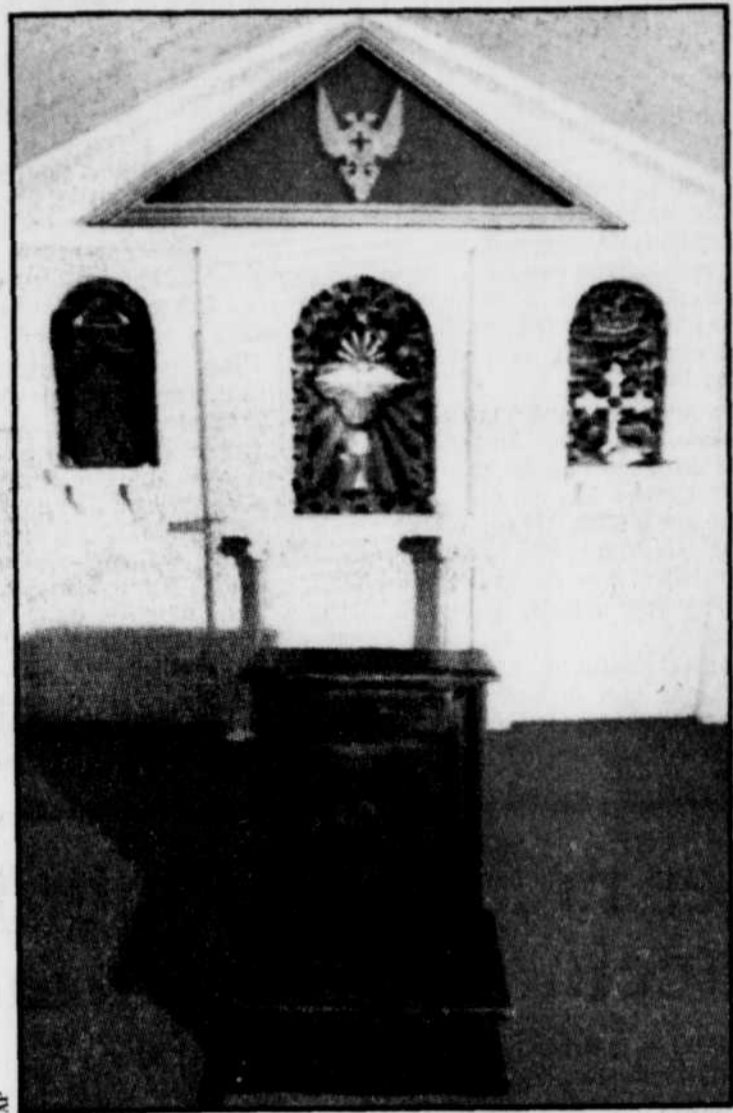
voir commandité une opération particulièrement sale et douteuse pour masquer certains de leurs propres agissements ».

« Il apparaît, au vu des révélations survenues progressivement après la fin du procès, poursuit la lettre, que M. Ryan aurait été en personne manipulé et commandité par l'Opus Dei, ce groupe secret dont les activités partout dans le monde relèvent plus du banditisme organisé que de l'élevation des âmes. [...] Sans pour autant nier que d'éventuelles autres organisations secrètes aient pu intervenir de manière illicite (nous étions prévenus de l'existence de pouvoirs policiers et d'autres pouvoirs parallèles qui cherchaient à nous détruire) pour organiser le scandale. »

C'est devant l'avalissement général de la race humaine, la montée des périls écologiques et surtout devant les intimidations policières que M. Départ dit que les membres de l'OTS ont décidé de se retirer de ce monde en toute lucidité et dans la plénitude de leur conscience.

« Peut-être nous sommes-nous tout simplement rendus coupables d'avoir tenté de prévenir l'homme une ultime fois des effets destructeurs qu'il induisait sur l'ensemble de la Vie par ses comportements égoïstes », dit encore l'expéditeur avant de déclarer ceux qui ont décidé d'en finir « libérés d'un fardeau qui, de jour en jour, devenait insupportable ».

Autres textes, A-3 à A-5



Une vue de la chapelle souterraine dans la maison de ferme de Cheiry (Suisse), où une vingtaine de membres de la secte ont trouvé la mort.

les 23 cadavres retrouvés à Cheiry, les enquêteurs continuaient hier à retenir deux hypothèses : suicide collectif ou exécutions.

Le juge André Piller, chargé de l'enquête, a déclaré que « des signes portent à croire qu'un produit puissant qui pourrait être un sédatif ou un poison a été injecté » aux victimes retrouvées dans la ferme de La Rochette (la principale loge du culte en Suisse).

Suicide collectif ou exécution massive, le magistrat a dit ne pouvoir « exclure l'une ou l'autre de ces hypothèses ».

Il a aussi révélé que les policiers avaient découvert sur les lieux de la tragédie trois carabines, mais pas l'arme avec laquelle 52 balles avaient été tirées.

« Elle a disparu », a-t-il dit. Vingt des 23 corps portaient des traces de balles, une dizaine avaient la tête enfoncée dans des sacs de

plastique, ce qui a pu provoquer leur étouffement.

Par ailleurs, on a aussi appris hier que Luc Joutet a été vu mardi après-midi à Granges-sur-Salvan, quelques heures avant la mort dans ce hameau de 25 membres de sa secte, a déclaré le commandant de la police valaisanne Robert Steiner.

Le médecin homéopathe, qui était accompagné d'une femme et de deux hommes, dont Joseph Di Mambro, a demandé l'aide d'un serrurier pour ouvrir la porte d'un des chalets — dans lesquels les cadavres ont été découverts mercredi —, en affirmant qu'il en avait perdu les clés.

Selon des habitants de Cheiry, deux voitures avaient quitté la ferme dans la soirée du drame mardi. Le juge a indiqué que ces voitures avaient été retrouvées près de deux localités dans un rayon de trois à dix km.



La police examine des documents trouvés dans un des trois chalets de Les Granges, afin de tenter de faire la lumière sur le suicide collectif ou l'exécution massive de 48 personnes en Suisse romande.

Une autre sordide histoire de moeurs sur la Côte-Nord Accusé d'abus sexuels sur ses deux filles

SEPT-ÎLES — Alors que les procédures judiciaires ne sont pas encore terminées dans l'affaire de Saint-Paul-du-Nord, la Côte-Nord est de nouveau hantée par une sordide histoire de moeurs. Cette fois, c'est un citoyen de Gallix, une petite municipalité située entre Port-Cartier et Sept-Îles, qui fait face à 24 chefs d'accusation relativement à des actes à caractère sexuel commis à l'endroit de ses deux filles, des jumelles.

par NICOLAS VIGNEAULT
 collaboration spéciale

Le quinquagénaire, dont une ordonnance de non-publication nous empêche de dévoiler l'identité, a été appréhendé par les policiers de Sept-Îles mercredi en fin d'après-midi. Il a comparu hier

devant le juge Jean-Paul Decoste en cour du Québec, chambre criminelle.

Les actes de dénonciation déposés devant le tribunal font notamment état de sodomie, séquestration, inceste, bestialité, agressions et rapports sexuels avec les présumées victimes. L'accusé (ci-dessous) aurait même eu recours à la strangulation afin de rendre ses présumées victimes inconscientes ou incapables de résistance dans l'intention de commettre certains actes criminels énumérés ci-haut.

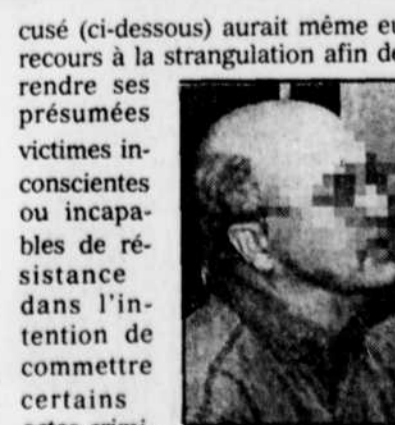


Photo modifiée pour éviter d'identifier l'accusé.

Toujours selon les documents déposés en cour, les crimes imputés à l'accusé se seraient tous déroulés à Sept-Îles ou à Gallix et se seraient produits à compter du 14 juillet 1971, alors que les deux victimes n'étaient âgées que de trois ans. À la lumière des dépositions recueillies par la police de Sept-Îles, cette bouleversante affaire aurait pris fin 13 ans plus tard, soit en juin 84.

Hier, le procureur de la Couronne, Me Michel Parent, s'est opposé à la remise en liberté de l'individu. Il a d'ailleurs déposé plusieurs documents, dont les

témoignages de la mère et des deux présumées victimes pour l'enquête sous cautionnement qui doit se poursuivre aujourd'hui devant le juge Decoste. La Couronne entend surtout invoquer le motif de la sécurité du public pour obtenir la détention du prévenu tout au long des procédures.

Pour sa part, l'avocat de la défense, Me Michel Savard, s'attend à un procès long et ardu. « C'est clair qu'il y aura procès dans cette affaire. Mon client nie catégoriquement toutes les accusations déposées contre lui », a-t-il affirmé à la sortie de la salle d'audience.

Recherche d'un donneur de moelle osseuse 500 échantillons de sang encore congelés

QUÉBEC — Stéphane Fortin, ce jeune homme de Beaupré atteint de leucémie qui recherche un donneur de moelle osseuse, peut encore conserver l'espoir de trouver ce donneur dans la région de Québec.

par GUY BENJAMIN
LE SOLEIL

En effet, la Croix-Rouge n'a pas encore complété l'analyse des échantillons de sang prélevés sur les quelque 1200 personnes de la région qui se sont portés volontaires pour donner leur moelle osseuse et ainsi sauver la vie de Stéphane Fortin.

Ce qui peut sembler une bonne nouvelle, a plutôt mis en colère la mère du jeune homme ainsi que Mme Céline Larochelle, elle-même une greffée de la moelle osseuse, qui est à la tête du mouvement lancé afin de trouver un donneur pour le jeune homme de Beaupré.

Mmes Fortin et Larochelle croyaient que la Croix-Rouge avait complété les tests sur les 1200 échantillons, alors que 500 échan-

tillons sont congelés et feront l'objet de tests de compatibilité d'ici deux semaines.

« Imaginez le drame pour une famille d'apprendre qu'il y a peut-être un donneur potentiel tout près, mais que l'échantillon de sang de ce sauveur n'a pas été testé et est congelé », lance Mme Larochelle.

À la Croix-Rouge, le directeur du centre de transfusion de Québec, le Dr Michel Hébert, explique que le laboratoire de Québec peut tester au maximum 15 échantillons de sang par jour. Il s'agit d'un test de « typage HLA », pour Human Lactogen Antibody. Ces tests prennent trois heures et visent à trouver un donneur qui a les mêmes caractéristiques cellulaires que le malade.

« Le laboratoire de Québec a une capacité de 2500 tests du genre par an, et nous nous sommes



La mère et le frère de Stéphane Fortin ont lancé cet été un appel aux donneurs potentiels qui pourraient sauver la vie du jeune homme.

retrouvés avec 1200 échantillons a testé de toute urgence », explique le Dr Hébert. C'est la raison pour laquelle les laboratoires de la Croix-Rouge d'Ottawa, Vancouver et Calgary ont été mis à contribution. Jusqu'à maintenant, 700 échantillons de sang ont subi le test, et les analyses sur les 500

autres échantillons seront complétées d'ici deux semaines, espère le Dr Hébert, qui reconnaît manquer de ressources.

Mme Larochelle, de son côté, se demande surtout pourquoi avoir dit que tous les échantillons de sang furent testés, anéantissant tout espoir pour le malade.

Les médecins s'inquiètent de la baisse de la vaccination des enfants contre l'hépatite B

QUÉBEC — Les médecins en charge de la lutte contre les maladies infectieuses comme la méningite, la coqueluche et la diphtérie s'inquiètent de la baisse de la vaccination contre l'hépatite B qui vient de débiter cet automne chez les enfants de 4e année.

par PIERRE PELCHAT
LE SOLEIL

Selon des premiers rapports, plusieurs parents refusent de faire vacciner leurs rejetons de peur de voir apparaître des effets secondaires graves. Dans certaines régions, la diminution serait de l'ordre de 20 %.

Ce mouvement serait apparu après la diffusion récente d'un reportage télévisé qui portait sur les problèmes causés à des enfants à la suite de l'injection de vaccins. Au Québec, la vaccination contre les maladies infectieuses n'est pas obligatoire.

Tout en admettant qu'il y a des risques d'effets secondaires, le directeur du Centre de santé publi-

que de Québec, le Dr Christian Fortin, a rappelé que la vaccination massive contre certaines maladies avait permis de réduire grandement l'apparition de cas. À son avis, si le taux de vaccination descend en dessous de 80 %, les possibilités qu'une épidémie se propage augmentent beaucoup. Au cours des dernières campagnes de vaccination, les taux de couverture ont dépassé 90 %.

Selon le Dr Fortin, il y a beaucoup plus d'avantages à se faire vacciner qu'il y a d'inconvénients. « Les effets graves sont rarissimes », a-t-il fait valoir.

Les médecins en santé publique sont convaincus que toute diminution de la vaccination, « en réaction à des menaces très rares et fondées sur des fausses affirmations, se traduira à plus ou moins longue échéance par des souffrances et des morts. »

Présente à la conférence de presse, Mme Bobbie Bower qui réside en Colombie-Britannique a raconté, avec émotion, comment elle a perdu sa fille de 16 ans, victime en quelques jours d'une hépatite B. Le 16 décembre 1989, on diagnostiqua la maladie. Le lendemain, l'adolescente tombe dans le coma. Cinq jours plus tard, à Noël, elle décède.

« Ce n'est pas facile de dire oui ou non à la vaccination. Si le programme avait été disponible, j'aurais pris le risque des effets secondaires », a-t-elle affirmé.

Mme Bower a félicité le gouvernement du Québec d'avoir offert la vaccination contre l'hépatite B. Elle a souligné que cette vaccination est disponible dans sa province depuis deux ans et qu'il n'y pas eu d'effets secondaires déclarés jusqu'à maintenant.

Poursuite d'un demi-million contre la SEPAQ

QUÉBEC — Alléguant avoir fait l'objet d'un congédiement déguisé, l'ex-directeur général du parc du mont Sainte-Anne, M. Michel Giguère, poursuit pour près d'un demi-million de dollars la Société des établissements de plein air du Québec et son président-directeur général, M. Jean-Paul Vézina.

par RICHARD HÉNAULT
LE SOLEIL

Celui qui occupait également la vice-présidence de la SEPAQ réclame en fait de l'organisme le salaire annuel de quelque 100 000 \$ qu'il aurait dû toucher entre le moment de son départ et la date de l'expiration de son contrat, en octobre 1997. En outre, M. Giguère réclame 125 000 \$ de M. Vézina en guise de dommages pour diffamation.

Avant de se retrouver à la SEPAQ, M. Giguère avait déjà oeuvré durant de nombreuses années sous les ordres de M. Vézina, qui n'avait eu que des éloges à formuler à son égard, allégué-t-on dans la poursuite. C'est pourquoi en 1992, M. Vézina a entrepris des démarches pour s'adjoindre les services de M. Giguère.

Après six mois de négociation, en août 1992, ce dernier est engagé au parc du Mont-Sainte-Anne et à la SEPAQ. Un contrat d'une durée de cinq ans lie alors les parties. Jusqu'au moment du départ de M. Giguère, son dossier ne comporte que des évaluations favorables, sans aucune réprimande.

Mais voilà qu'à la fin de 1993 et au début de 1994, l'attitude du PDG envers son subordonné aurait subitement changé, leurs relations devenant de plus en plus distantes. En janvier, M. Giguère se voit retirer le titre de vice-président de la SEPAQ sous prétexte d'une réorganisation administrative.

En mars, des reproches verbaux commencent à lui être faits. Le président de la SEPAQ jusqu'à exiger la démission de M. Giguère, à défaut de quoi il menace de le « dénoncer à la Sûreté du Québec ».

Il se réfère alors à des décisions administratives que M. Giguère a prises dans l'exécution de son mandat entre octobre 1992 et mars 1994. Or, le directeur du mont Sainte-Anne ne se considère aucunement responsable de celles-ci et il juge les accusations injustifiées et farfelues.

Le conflit s'envenime au point où M. Vézina exige de nouveau la démission de M. Giguère et, s'il refuse, il le prévient qu'il sera congédié. En échange de sa « collaboration », il l'assure en outre qu'aucune plainte ne sera portée à la SQ. Il lui offre enfin une indemnité de départ ainsi que sa « pleine collaboration » dans la recherche d'un nouvel emploi.

À la fin de mai, M. Giguère transmet à son supérieur une lettre dans laquelle il exprime son intention de démissionner. Quelques jours plus tard, sa démission est acceptée mais on ne lui consent plus aucune indemnité de départ. Estimant que sa présence n'est plus désirée, M. Giguère cesse de se présenter au travail le 1er juin.

En août, l'ex-directeur du parc avise la SEPAQ de son intention de respecter son contrat, compte tenu qu'il estime avoir fait l'objet d'un congédiement déguisé sous de fausses accusations et du harcèlement. Aucune réponse ne lui est adressée.

Bref, l'action de M. Giguère mentionne que M. Vézina a eu recours à des moyens illégaux, à savoir des menaces de représailles, de plaintes, de poursuites ou encore celle de « publiciser certaines informations ».

LA QUOTIDIENNE

tirage du 6-10-94

4-8-2

2-4-7-3

BANCO

tirage du 6-10-94

1-5-6-7-14-16-20-23-26-29

31-32-33-37-42-43-49-54-56-62



satini

Resplendissante Twik dans le satin à porter le jour en pleine lumière... Nouvelle fibre luisante, brillante... De nos collections jeunes designers chez Twik, la grande chemise satin noir, long col pointu, manches bouffantes sur jupe crêpe, poches bordées satin en contraste... Place Ste-Foy et Galeries de la Capitale.



C'EST MA MÈRE OUI M'HABILLE!

la maison
simons
PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC

Quatre textes venus d'outre-tombe

«Souvenez-vous de Sodome et Gomorrhe!»

QUÉBEC — « Toutes les preuves nous furent données durant notre incarnation pour authentifier la véracité de notre démarche. Certains penseront à un suicide ou à une lâcheté face aux difficultés, d'autres à une dépression devant les épreuves dont chacun fut accablé, ILS SE TROMPENT ».

par MONIQUE GIGUÈRE
LE SOLEIL

C'est en majuscules que les 48 membres de l'Ordre du temple solaire (OTS) qui ont péri carbonisés dans deux chalets suisses à Cheiry (canton de Fribourg), mardi, disent au monde qu'il se trompe sur leur geste. « Parce que nous savons qui nous sommes, d'où nous venons, où nous allons, conscients de notre futur, nous concrétisons aujourd'hui les conditions d'un Plan préétabli en d'autres temps », peut-on lire dans le premier des quatre textes adressés au spécialiste des mouvements spirituels en Suisse, Jean-François Mayer, par celui qui s'identifie de façon presque cynique comme « M. Départ », malgré la preuve faite hier que l'enveloppe a été postée de Genève à 11 h mercredi, soit après la découverte des corps.

« Nous quittons cette Terre pour retrouver, en toute lucidité et en toute liberté, une Dimension de Vérité et d'Absolu, loin des hypocrisies et de l'oppression de ce monde, afin de réaliser le germe de notre future Génération », poursuit la lettre avant d'ajouter qu'« appartenant depuis toujours au Règne de l'Esprit, nous incarnant sans rompre le lien subtil qui unit la Créature au Créateur, nous rejoignons notre Demeure ».

La disparition des civilisations

« Transit pour le futur » est un texte écrit au nom des Frères aînés de la Rose-Croix et de l'OTS qui discours sur l'apparition et la disparition des civilisations « en un temps précis et toujours aux moments critiques » tout au long de six pages. « Notre transition consciente et volontaire entraîne avec elle tous ceux qui partagent, consciemment ou non, ce noble héritage (des Connaissances et

des Moyens permettant à l'Homme d'être un être créateur et universel) et acceptent en eux le Feu Chrastique d'une façon vivante. »

L'OTS dit laisser la preuve que son « transit a été vécu dans la joie et la plénitude, qu'il s'est effectué dans la discrétion, la connaissance vécue d'une science exacte et en accord avec les règles naturelles de la Matière et de l'Esprit qui sont « UNES » en vérité ».

Estimant que la race s'en va irrésistiblement vers son autodestruction, l'auteur prend un ton impératif : « Souvenez-vous de Sodome et Gomorrhe! », ordonne-t-il. Puis il ajoute : « La Nature entière se retourne déjà contre ceux qui ont abusé d'elle, l'ont corrompue et profanée à tous les niveaux. »

Après avoir jugé que l'humanité « ne se complait que dans l'anarchie, la dégradation et la dispersion, l'ultime message de l'OTS conclut que « tous les hommes de valeur sont réduits au silence par un chantage immonde pouvant aller jusqu'à l'assassinat lorsqu'ils ne veulent pas servir les intérêts de ce monde ».

Justiciers

Dans un troisième texte adressé « À tous ceux qui peuvent encore entendre la voix de la sagesse » portant sur le chaos actuel « qui conduit inéluctablement l'homme à l'échec de sa Destinée », les Serviteurs de la Rose-Croix écrivent ce qui suit :

« Tout est accompli selon les données d'une Justice Immanente. Nous affirmons ici que nous sommes en vérité des justiciers mandatés par un Ordre Supérieur. »

« Devant la situation actuelle irréversible, Nous, Serviteurs de la Rose-Croix, réaffirmons avec force ne pas être de ce monde et connaître parfaitement les coor-

données de nos Origines et de notre Devenir. »

« Nous proclamons que la Grande Loge Blanche de Sirius a décrété le Rappel des derniers Porteurs authentiques d'une Ancestrale Sagesse. »

« Nous affirmons que nous refusons de participer aux systèmes mis en place par cette humanité décadente; que nous avons planifié en plein état de conscience et sans fanatisme aucun notre transit qui n'est en rien un suicide au sens humain du terme; que selon un décret émanant de la Grande Loge Blanche de Sirius, nous avons fermé et fait éclater volontairement tous les sanctuaires des Maisons secrètes afin qu'ils ne soient pas profanés par des imposteurs et des ignorants; que des Plans où nous oeuvrerons désormais et par une juste loi d'aimantation, nous serons à même de rappeler les derniers Serviteurs capables d'entendre cet ultime message. »

L'auteur de la lettre demande ensuite aux hommes de ne pas pleurer sur le sort des membres de l'OTS qui ont décidé de « transiter », mais sur le leur.

Une phrase explique enfin la destruction par le feu : « Attendant les conditions favorables d'un Retour possible, nous ne participerons pas à l'anéantissement du règne humain, pas plus que nous ne laisserons nos corps être dissous par la lenteur alchimique de la Nature, car nous ne voulons pas courir le risque qu'ils soient souillés par des fous et des forcenés. »



Une des «images pieuses» trouvées dans la chambre de Temple solaire, à Cheiry, en Suisse, où ont été retrouvés une vingtaine de corps. En bas, une vue de l'intérieur du chalet de Granges-sur-Salvan, épargné par les flammes, où l'on a notamment retrouvé une table et différents objets de culte.



La SQ joue de prudence avant de compter un couple de Québec parmi les victimes

QUÉBEC — Martin Germain et Cécile Raymond, un couple de la région de Québec affilié à l'Ordre du temple solaire, demeurent introuvables, mais la Sûreté du Québec se retient de confirmer leurs décès en Suisse en l'absence d'une identification formelle de leurs corps.

par SOPHIE COUSINEAU
LE SOLEIL

Martin Germain, 54 ans, était électricien pour Équipement Germain, une entreprise basée à Vanier qui offre ses services de mécanique et d'électronique auprès de sociétés pétrolières. Cécile Raymond, 53 ans, a déjà été infirmière au CLSC-Basse-Ville.

Le couple Germain-Raymond est fort actif dans l'Ordre, d'après d'anciens sympathisants de cette secte.

M. Germain et Mme Raymond ont quitté leur résidence de la rue des Landes à Saint-Augustin-des-Desmaures en décembre 1992 pour se rendre en Europe. Depuis lors, ils ont séjourné dans plusieurs des maisons françaises et suisses appartenant à l'Ordre du temple solaire, et leurs proches ne leur connaissent aucun domicile fixe, dit le relationniste de la SQ Réal Ouellet.

M. Germain aurait appelé en février 1993 son cousin Roland Germain, qui préside les destinées d'Équipement Germain, afin d'ob-

tenir un congé sans solde, mais ce dernier lui aurait refusé cette requête. Roland Germain n'a pas retourné les appels logés hier par LE SOLEIL.

Les Germain-Raymond sont demeurés en communication avec

leurs enfants laissés derrière eux au Québec, d'après M. Ouellet, qui n'a toutefois pu préciser la fréquence de leurs rencontres et échanges. Il a été impossible de joindre leur fille Nathalie Germain.

La journaliste Joce-Lyne Grand'Maison, qui est au nombre des 52 victimes des obscurs et macabres rituels de l'Ordre, a soit dit en passant signé un article consacré à Équipement Germain il y a quelques années.

Les risques de suicides collectifs sont fréquents dans les sectes

PARIS (AFP) — L'amour sans réserve du chef, commun aux sectes, se meut souvent en sentiment de persécution et en effondrement collectif pouvant déboucher sur le suicide, estiment plusieurs psychiatres et spécialistes des sectes interrogés hier sur le drame survenu mardi en Suisse.

« Selon le professeur Samuel Lepastier, membre de l'association française de psychiatrie, le leader de secte impose souvent des règles auxquelles il échappe lui-même curieusement, comme

l'abstinence sexuelle ou la pauvreté. »

Autre mécanisme : quand le leader s'effondre, une dépression collective peut s'emparer des membres du groupe jusqu'à la tentation du suicide. »

Pour le père Jean Vernette,

spécialiste des sectes et des nouvelles croyances, les suicides collectifs sont une manière de « conjurer l'avenir en le réalisant devant la proximité de l'Apocalypse ».

Faisant allusion aux massacres de Waco et du Guyana, le père Vernette a tiré la sonnette d'alarme pour que de tels actes ne se reproduisent plus.

« Il faut éviter qu'à cette occasion, un climat de suspicion généralisée contre tous les nouveaux mouvements religieux ne pousse des groupes et des leaders fragiles se sentant menacés à se donner à nouveau la mort. »

Enfin pour le père Jacques Trouslard, spécialiste du phénomène sectaire, qui s'exprimait dans le quotidien *La Croix*, « dans le pire des cas, le gourou qui se sent menacé pour une raison ou pour une autre, au nom d'une inspiration divine, annonce un cataclysme. Il assure alors aux « élus » que seuls ils pourront y échapper et les entraîne au suicide collectif. C'est ce qui s'est produit à Waco et sans doute aussi en Suisse ».

Selon un expert des sectes

Certains «accusés» devraient s'expliquer

QUÉBEC — « C'est un discours très dur, plein de regrets, d'amertume, d'agressivité contre ce monde pourri qui les a empêchés de sauver l'humanité. »

par MONIQUE GIGUÈRE
LE SOLEIL

La voix la plus écoutée en matière de sectes au Québec, Yves Casgrain, a été frappé par le ton « direct et explicite » de l'ultime message de l'Ordre du temple solaire. « L'auteur n'y va pas par quatre chemins, les accusations sont nombreuses », dit-il avant d'ajouter que la teneur du texte incriminant Québec révèle des esprits « particulièrement troublés ».

« C'est une réaction très vive à ce qui s'est passé au Québec en 1993. Le fait de relier ces événements à un complot international contre les forces du bien dans le monde est significatif », analyse Yves Casgrain, qui croit que la secte a véritablement cru à l'existence de forces occultes déterminées à les détruire et à prendre le contrôle du monde.

L'expert en matière de sectes ne croit pas pour autant que l'année 1993 au Québec, avec l'affaire Q-37, les enquêtes de la SQ sur l'OTS et la couverture médiatique, soit seule en cause dans le « suicide-meurtre » collectif du 4 octobre à Cheiry, dans le canton de Fribourg.

« 1993 est peut-être la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. Ils estiment qu'on les a salis pour rien. Sans preuve », dit l'expert spécialiste d'Info-Secte rentré à la maison après la décision du gouvernement du Québec de retirer sa subvention à l'organisation qui ne fonctionne plus qu'avec son fondateur Mike Kropfeld.

« Mais, ajoute-t-il, ce ne sont pas tous les groupes ésotériques qui lancent des accusations de la sorte qui passent au suicide. C'est gigantesque le suicide. Le geste est sans doute le résultat d'une accumulation de choses dont certaines ne sont pas connues. »

Des explications

Yves Casgrain estime néanmoins que certaines accusations sont assez explicites pour que les accusés s'expliquent, notamment celle concernant la Sûreté du Québec qui aurait utilisé des voi-

tures blindées et des mitraillettes pour mener son enquête sur la secte. « Si c'est vrai, c'est gros, c'est énorme, déclare l'expert. Les policiers croyaient-ils avoir affaire à des terroristes? Le gouvernement doit faire la lumière là-dessus. »

Par contre, Casgrain trouve que le texte dérape complètement quand il est question de Rose-Marie Klaus et de Claude Ryan associé à l'Opus Dei. Un message a été laissé par LE SOLEIL au bureau du chef de l'opposition à Montréal pour obtenir la réaction de M. Ryan. Mais l'ex-ministre de la Sécurité publique n'a pas jugé bon de rappeler.

Selon Yves Casgrain, il faut se méfier de notre analyse à nous quand on essaie d'interpréter l'ultime message de l'OTS. « Il faut voir ça de l'intérieur, dit-il. La thèse du complot mondial, ça



Yves CASGRAIN

m'est très familier. Ça revient souvent dans les sectes. Ce sont des esprits imprégnés de théories apocalyptiques. Le message qu'ils nous laissent, c'est qu'ils avaient des choses à dire et qu'on les a empêchés de les dire. »

L'ultime message de l'OTS est globalement qualifié par Casgrain d'« apocalyptique ». « Ça me fait penser aux discours qu'on entend dans les groupes mystico-écologiques qui mélangent spiritualité et écologie et prévoient de grands bouleversements naturels causés par l'homme : la couche d'ozone, la pollution, la fonte des glaciers, dit-il. Tout ça dû à l'égoïsme des hommes. »

L'Ordre du temple solaire décimé

«Nous sommes maintenant libérés d'un fardeau»

TRANSIT POUR LE FUTUR

Ni les races, ni l'Évolution humaine ne sont le fruit du hasard. Elles sont régies par une Fraternité Occulte constituée de 33 Sages (Les Frères Aïnés de la Rose+Croix), ainsi que par quelques Adeptes regroupés en petites fraternités discrètes.

Jusqu'à ce jour, ils ont maintenu un juste équilibre entre l'Ombre et la Lumière, ce que les alchimistes appellent Solve et Coagula. (...)

Les hommes, se cachant derrière de fausses vérités, élaborées par eux, violent les Lois Naturelles, se sécurisent dans des confortos illusoire et passagers. Oubliant la Grande Loi de l'Échange, ils s'intéressent uniquement aux profits personnels, aux jouissances immédiates, toujours au détriment de l'autre, négligent les plaisirs nobles et enrichissants que la Nature leur offre.

Tous les hommes de valeur sont réduits au silence par un chantage immonde pouvant aller jusqu'à l'assassinat lorsqu'ils ne veulent pas servir les intérêts de ce monde.

L'illusion béate de ceux qui croient que le monde s'améliore et que l'homme progresse, ne peut voir le jour, car ils restent victimes de leur division et de leur propre illusion.

La situation planétaire actuelle échappe irrémédiablement à tout contrôle humain. Le refus d'un processus de mutation accélérée engendre la dégénérescence de toutes les valeurs religieuses, familiales, sociales, politiques, économiques, policières...

Toutes les forces positives et créatrices sont jugulées. L'homme est devenu un loup pour l'homme. Incapable de se respecter lui-même et de respecter la Nature, il récoltera le fruit de sa propre déchéance.

Aucune force, aucune volonté, ne retiendront l'accomplissement de la Justice Divine qui n'est autre que la Grande Loi de Cause à Effet.

Quoi que pourront penser ceux qui entendent cet ultime Message, les Frères Aïnés et nous-mêmes, affirmons que : quels que soient les moyens utilisés, nous avons travaillé dans l'impersonnel, noblement mené le Combat, sans jamais utiliser les armes de l'Adversaire, ni la destruction, ni la violence, ni la haine, ni le fanatisme... mais en plein état de conscience et en parfait accord avec les Lois de l'Univers.

Ayant transmis toutes les Connaissances et les Moyens pour permettre à l'Homme d'être un être Créateur et Universel, les Frères Aïnés et nous-mêmes, refusant de participer à l'assassinat de notre porteur la Terre, nous nous retirons de ce monde où nos voix ne peuvent plus être entendues.

Nous laissons la preuve que notre transit aura été vécu dans la joie et la plénitude

Notre Transition Consciente et volontaire entraîne avec elle, tous ceux qui partagent, consciemment ou non, ce noble héritage et acceptent en eux le Feu Christique d'une façon vivante.

Parce que nous savons qui nous sommes, d'où nous venons, où nous allons, conscients de notre futur, nous concrétisons aujourd'hui les conditions d'un Plan préétabli en d'autres temps.

Nous quittons cette Terre pour retrouver, en toute lucidité et en toute liberté, une Dimension de Vérité et d'Absolu, loin des hypocrisies et de l'oppression de ce monde, afin de réaliser le germe de notre future Génération.

Ainsi les Prophéties s'accomplissent selon les Écritures et nous n'en sommes que les humbles et nobles Serviteurs.

Appartenant depuis toujours au Règne de l'Esprit, nous incarnant sans rompre le lien subtil qui unit la Créature au Créateur, nous rejoignons notre Demeure.

Toutes les preuves nous furent données durant notre incarnation pour authentifier la véracité de notre démarche. Certains penseront à un suicide ou à une lâcheté face aux difficultés, d'autres à une dépression devant les épreuves dont chacun fut accablé, ILS SE TROMPENT.

Nous laissons la preuve que notre transit aura été vécu dans la joie et la plénitude, qu'il s'est effectué dans la discrétion, la connaissance vécue d'une science exacte et en accord avec les règles naturelles de la Matière et de l'Esprit qui sont « UNES » en vérité.

Le testament de l'Ordre du temple solaire a été posté de Genève à l'historien helvète Jean-François Mayer à 11 h mercredi, soit quelques heures après la découverte des 48 victimes en Suisse, d'après le Journal de Genève et Gazette de Lausanne, qui a transmis le document intégral au SOLEIL. Voici quelques extraits de ce texte divisé en quatre parties qui totalisent 21 pages.

La race va irrémédiablement vers son autodestruction. La Nature entière se retourne déjà contre ceux qui ont abusé d'elle, l'ont corrompue et profanée à tous les niveaux. L'homme en payera le lourd tribut car il n'en demeure pas moins le seul responsable.

Attendant les conditions favorables d'un Retour possible, nous ne participerons pas à l'anéantissement du règne humain, pas plus que nous ne laisserons nos corps être dissous par la lenteur alchimique de la Nature, car nous ne voulons pas courir le risque qu'ils soient souillés par des fous et des forcenés.

Souvenez-vous de Sodome et Gomorrhe !...

Il en sera bientôt de même !...

AUX ÉPRIS DE JUSTICE...

Cette lettre est destinée à ceux et celles qui, dans ce monde en décomposition, demeurent épris de Justice et de Vérité.

Puissent les événements qui défrayèrent la chronique canadienne pendant plusieurs mois, permettre à chacun de prendre conscience que partout dans le monde, des responsables politiques, financiers et judiciaires se complaisent dans le mépris de la démocratie, dilapidant les ressources publiques, manipulant par l'intermédiaire de mass-médias avides de scandales et d'événements sensationnels, des foules entières qu'ils ont eux-mêmes rendues totalement inconscientes et passives.

Une fois de plus notre Action déchainera sans doute bien des passions. Ceci, alors que se déroule partout dans le monde, des crimes et des génocides les plus barbares, dans une indifférence quasi totale.

Une fois de plus notre Action déchainera sans doute bien des passions

Feindrons-nous toujours d'oublier que nous sommes tous et toutes partie prenante dans l'évolution humaine ? Nul ne peut aujourd'hui ignorer sa responsabilité dans la destruction irrémédiable de notre terre et de l'héritage légué à nos enfants. La dégénérescence actuelle confirme toutefois qu'au delà du simple vouloir humain, qu'au delà des apparences, un chaos destructeur et régénérateur se prépare à engendrer un nouveau lendemain qui va naître des cendres de notre civilisation décadente.

Dans ce contexte, l'année 1993 fut marquée au Québec par le scandale politico-judiciaire perpétré à l'encontre de l'Ordre du Temple Solaire et de l'ARCHS. De nombreux membres ainsi que leurs principaux responsables, M. Jean-Pierre Vinet et le Dr Luc Jouret, furent durant plusieurs mois les victimes de calomnies et d'accusations mensongères des plus sordides, telles que : pratiques débauchées, manipulations individuelles ou collectives, escroqueries diverses, trafics illicites de drogues, d'armes, etc.

C'était beaucoup, surtout pour des hommes et des femmes dont l'action n'a toujours été motivée que par un désir profond d'aider les Êtres en quête de Justice et de Vérité à réveiller en eux l'Esprit d'une Chevalerie Éternelle au travers de l'Ordre auxquels ils appartiennent.

Rappelons que plus de 80 agents de la Sécurité (sic) du Québec furent affectés à une enquête générale sur les activités des organisations sus-mentionnées. Durant toute cette affaire, l'attitude de la Sécurité du Québec fut particulièrement douteuse, équivoque et lâche. L'enquête et les différentes opérations policières (utilisation de voitures blindées, mitraillettes, arrestations intempestives...) menées à grand renfort de publicité, ont coûté aux contribuables québécois et canadiens plus de six millions de dollars. Si ce n'était pour son aspect tragique et pitoyable, on souhaiterait rire du burlesque de l'affaire.

(...)

C'est pourquoi, devant cette sombre affaire, nous affirmons que messieurs les politiciens, entre autres M. Bourassa et principalement M. Ryan, sont responsables d'avoir commandité une opération particulièrement sale et douteuse pour masquer certains de leurs propres agissements. Il apparaît au vu des révélations survenues progressivement après la fin du procès, que M. Ryan aurait été en personne manipulé et commandité par l'Opus Dei. Ce groupe secret, dont les activités partout dans le monde relèvent plus du banditisme organisé à grande échelle que de celle d'élever les âmes en quête de Justice et de Vérité. Sans pour cela nier que d'éventuelles autres organisations secrètes aient pu intervenir de manière illicite (nous étions prévenus de l'existence de pouvoirs policiers officiels et d'autres pouvoirs parallèles qui cherchaient à nous détruire) pour organiser le scandale. Celui-ci visait avant tout à désorganiser une structure dont certains membres, fidèles serviteurs de la Rose+Croix, avaient au cours du dernier cycle d'éveil du Temple, eu accès aux Mystères du Graal dans les sanctuaires des dernières Maisons Secrètes de la R+C.

Nous affirmons aussi, que dans d'autres pays, entre autre en France, en Australie, en Suisse ou en Martinique, des accusations aussi mensongères ont été proférées, sans qu'aucune preuve n'ait jamais pu être fournie.

Nous affirmons, que pour masquer leurs faillites politiques, économiques, sociales et policières, à l'échelle mondiale, les gouvernements utilisent les mêmes moyens et procédés de désinformation, d'intimidation et de manipulation qu'aux périodes les plus noires de l'histoire.

Il suffit de constater toutes les tergiversations aussi futiles, mensongères que stériles des instances internationales concernant les conflits en cours dans le monde, pour être convaincu de l'existence à l'échelle mondiale d'une organisation secrète maléfique, soutenue par la grande finance et décidée à faire taire ou à détruire tous ceux qui seraient susceptibles d'interférer à l'encontre de ses intérêts.

Prévenus de longue date de l'existence de cet ordre, nous avons pu ainsi parvenir à déjouer ses plans nous concernant. Ainsi, envers et contre tout, par-delà les apparences, les authentiques porteurs d'une ancestrale sagesse ont pu perpétuer l'Oeuvre.

Aussi, face à cette incapacité généralisée de la part de l'ensemble des responsables des nations, devant la malhonnêteté outrancière et la cupidité de ceux-là même qui s'affirment en tant que défenseurs de la Liberté et des Droits de l'Homme, devant la valorisation systématique du mensonge et de la manipulation, devant la dilapidation de plus en plus accélérée et anarchique des ressources de la Terre et de son biotope, devant le refus de l'homme d'accéder à sa Royauté en tant que Couronnement de l'Oeuvre, devant la persécution systématique des Porteurs de Lumière (J.F. Kennedy, Gandhi, Martin Luther King, etc.), devant l'avilissement général de la race humaine, incapable de juguler ses pulsions destructrices, devant la montée grandissante des périls écologiques, climatiques, chimiques, nucléaires, militaires... et surtout devant les intimidations policières et de tous ordres dont nous sommes victimes continuellement, partout où nous avons oeuvré ou partout où nous nous sommes évertués à dévoiler les Mystères de la Grande Tradition, nous avons décidé de nous retirer de ce monde, en toute lucidité et dans la plénitude de notre conscience.

Nous quittons ainsi cette société où l'Homme de Coeur et d'Esprit est systématiquement bafoué et banni en raison de sa Foi et de son Appartenance à un Ordre Universel dont les paramètres ne sont pas de ce monde.

Sachez cependant que nous continuerons à oeuvrer en d'autres lieux, en d'autres temps

Mais nous accusons directement et avec force les responsables de la Justice, de la Police, des Mass-médias et des Gouvernements, qui par leur attitude scandaleuse nous ont poussés à quitter prématurément cette terre où toute activité empreinte de Justice et de Vérité, de Noblesse et de Dignité, est devenue impossible ;

Nous les accusons d'un assassinat collectif.

Mais peut-être nous sommes-nous simplement rendus coupables d'avoir tenté de prévenir l'homme une ultime fois des effets destructeurs qu'il induisait sur l'ensemble de la Vie de par ses comportements égoïstes.

Les Justes ont de tous temps été la cible des pouvoirs de ce monde.

Nous nous sommes maintenant libérés d'un fardeau qui, de jour en jour, devenait insupportable. Sachez cependant que nous continuerons à oeuvrer en d'autres lieux, en d'autres temps.

En vérité, rien ne se termine mais tout se renouvelle selon l'Évolution propre de toute structure de l'Univers.

Aujourd'hui, en dépit des attaques dont nous fument (sic) les victimes, la voie est désormais tracée.

À vous maintenant — si vous le désirez — de vous reconnaître en tant qu'Homme et de vous affranchir enfin, permettant ainsi à votre Être Intérieur de prendre la place qui lui était impartie de toute Éternité...

J'ÉCOUTE LA JUNGLE

pour les grands titres et la revue de presse du jour à 6 h



CLINIQUE D'INFORMATION VENMAR

VENEZ RENCONTRER LES SPÉCIALISTES

DANS NOS 7 SUCCURSALES le vendredi 7 octobre, de 18 h à 21 h; le samedi 8 octobre, de 10 h à 15 h



CANAG MARQUIS GRENIER

Centre Bois/Experts UN Service CONSTRUCTIF

A GAGNER LE REMBOURSEMENT DE VOTRE ACHAT (sur modèle ER4020 seulement) UN REMBOURSEMENT POUR LES 7 MAGASINS Le tirage aura lieu le 10 octobre, à 17 h 30. Règlements du concours en magasin.

CHARLESBOURG 4250 RD HENRI BOURASSA 626-1144 QUÉBEC CENTRE-VILLE 49 MARIE DE L'INCARNATION 681-6221 VANIER 475 BD PIERRE BERTRAND 687-2960 ANC-LORETTE 4245 BD WILFRID HAMEL 872-2874 ST-ROMUALD 2190 36 RUE 839-0621 BEAUPORT 947 ROYALE 667-1724 CHARLESBOURG 1200 RUE BLEUE 628-0450

Venez voir votre race préférée!

EXPOSITION CANINE

75 RACES

Championnat toutes races

en conformation et obéissance

8, 9, 10 octobre

PAVILLON DE LA JEUNESSE ET DE L'AGRICULTURE

PARC EXPO-QUÉBEC

HEURES: SAMEDI - DIMANCHE - LUNDI 10 h à 17 h approximativement

RACE	SAMEDI	DIMANCHE	LUNDI	RACE	SAMEDI	DIMANCHE	LUNDI
AFGHAN	10h00	10h00	10h00	GOLDEN RETRIEVER	13h40	13h00	10h00
AKITA	11h15	12h15	10h00	GRAND PYRÉNÉE	14h00	11h00	11h00
BARZOI	10h00	10h00	13h45	GREYHOUND	10h15	14h30	13h45
BASENJI	10h00	15h00	—	HUSKY SIBÉRIEN	15h05	10h00	13h00
BASSET	10h00	15h00	13h45	KEESHOND	11h00	14h15	15h30
BEAGLE	10h00	15h00	13h45	LABRADOR	14h45	11h00	11h10
BERGER ALLEMAND	10h55	10h45	11h30	LEVRIER IRLANDAIS	10h15	14h25	13h45
BERGER ANGLAIS	10h55	10h00	11h30	LHASA APSO	11h00	14h15	15h30
BERGER BELGE	10h00	13h00	10h35	MALAMUTE D'ALASKA	11h15	13h15	10h00
BERGER PICARD	10h00	13h00	10h35	MASTIFF	14h00	11h00	11h00
BICHON FRISÉ	11h00	15h15	15h30	PAPILLON	10h00	17h05	14h15
BOUTER DES FLANDRES	10h00	13h00	10h35	PÉKINOIS	10h00	16h10	14h15
BOXER	10h00	13h00	10h35	PETIT BASSET GRIFFON VENDEEN	10h15	14h25	13h45
BRIARD	10h00	10h45	10h35	PINSCHER MINIATURE	10h00	17h05	14h15
BULLDOG FRANÇAIS	11h00	14h15	15h30	POMÉRIEN	10h00	16h10	14h15
BULLMSTIFF	13h00	13h00	10h15	RETRIEVER DE NOUVELLE-ÉCOSSE	10h15	14h25	13h45
CANICHE JOUET	10h00	16h05	14h15	ROTTWEILER	14h00	10h35	11h15
CANICHE MINIATURE	11h00	14h15	16h30	SAINT-BERNARD	15h10	10h00	13h00
CANICHE STANDARD	10h55	14h15	16h30	SAINT-HUBERT	10h00	15h00	13h45
CARLIN	10h00	16h05	14h15	SALUKI	10h15	14h15	16h30
CHEN D'EAU PORTUGAIS	14h00	10h35	11h15	SCHIPPERKE	11h00	14h15	16h30
CHOW-CHOW	15h15	15h35	—	SCHNAUZER GÉANT	15h05	10h00	13h00
COLLEY	10h00	10h45	10h35	SCHNAUZER MINIATURE	13h00	13h00	10h00
COLLEY BARBU	10h00	13h00	10h35	SCHNAUZER STANDARD	15h05	10h00	12h00
DACHSHUND	10h00	15h00	13h45	SETTER ANGLAIS	14h45	11h00	—
DALMATIEN	11h00	14h30	15h30	SETTER GORDON	14h45	11h00	11h15
DANOS	13h00	11h00	10h15	SETTER IRLANDAIS	14h45	11h00	11h15
DOBERMAN	13h00	11h00	10h15	SHAR PEI CHINOIS	11h00	16h15	16h30
EPAGNEUL BRETON	10h00	13h00	10h15	SHIH TZU	10h55	14h15	16h30
EPAGNEUL CAVALIER KING CHARLES	10h00	17h05	14h15	STAFFORDSHIRE BULL TERRIER	13h00	13h00	—
EPAGNEUL COCKER AMÉRICAIN	15h00	10h40	13h00	TERRIER DE NOUVELLE-ÉCOSSE	14h00	10h35	11h00
EPAGNEUL COCKER ANGLAIS	15h00	10h00	13h00	TERRIER BOYTON	11h00	15h15	15h30
EPAGNEUL D'EAU IRLANDAIS	10h00	10h00	10h00	TERRIER KERRY BLUE	13h00	13h00	—
EPAGNEUL JAPONAIS	10h00	17h05	14h15	TERRIER TIBÉTAIN	10h55	14h15	16h30
EPAGNEUL SPRINGER ANGLAIS	15h00	10h00	13h15	TERRIER WHEATON POIL LISSE	13h00	13h00	10h00
				TERRIER YORKSHIRE	10h00	16h05	14h15
				WELSH CORGI PEMBROKE	10h55	10h00	13h00
				WHIPPET	10h15	14h25	13h45

RENSEIGNEMENTS: 661-9131

ENTRÉE: Adultes: 6\$ Plus de 65 ans: 4\$ Enfants 7-12 ans: 4\$ Enfants moins de 7 ans: gratuit

L'ORDRE DU TEMPLE SOLAIRE DÉCIMÉ



Policiers et pompiers s'affairaient hier à nettoyer ce qui reste du troisième chalet de Granges-sur-Salvan complètement détruit par le feu.

«Jouret était arrivé au bout du chemin», dit un témoin

MONTREAL (PC) — « Luc (Jouret) disait que l'Ordre (du temple solaire) n'avait plus sa raison d'être, qu'il était temps de voler de nos propres ailes, qu'on en avait les moyens, que tout avait été dit. »

Pierre (nom fictif) a été membre de l'OTS pendant un peu plus de deux ans : de décembre 1990 à mars 1993. Il se souvient des derniers mois du Grand Maître Jouret à la tête de l'OTS au Québec.

« Il (Jouret) était arrivé au bout du chemin, il paraissait épuisé. Physiquement, il n'était plus capable. Il est parti au printemps de 1992. J'ai compris qu'il retournerait pratiquer (l'homéopathie) en Suisse. Moi, mon intérêt, c'était les conférences de Jouret. J'ai commencé à décrocher à l'automne de 1992. »

Pierre ne s'attendait pas à voir Robert Falardeau (le fonctionnaire québécois dont le corps a été retrouvé cette semaine dans l'une des maisons incendiées, en Suisse) succéder à Jouret. « Je pensais que (Jean-Pierre) Vinet (un employé d'Hydro-Québec) allait devenir Grand Maître. Politique... »

— Déçu ?
— « Falardeau n'était pas un bonhomme inspirant. »

Professionnel dans la jeune quarantaine, Pierre garde un bon souvenir de ses deux ans à l'OTS et se dit incapable d'expliquer les événements des derniers jours.

En décembre 1990, il était sorti enthousiasmé d'une conférence de Luc Jouret à l'UQAM. « Ce qu'il disait rejoignait des concepts de Gurdjieff (le philosophe) auxquels je m'étais déjà intéressé. Ça ranimait une période que j'avais vécue au tournant des années 70. »

Pierre avait alors vécu une expérience de retour à la terre de plusieurs années. « On faisait notre savon, notre saucisse, notre vin, on salait notre viande et on la conservait sans congélateur, sans électricité... »

Le projet de l'OTS, particulièrement avec la ferme de Sainte-Anne-de-la-Pérade, rejoignait ces choses-là. Et puis, il y avait les conférences de Luc Jouret. « J'aimais l'énergie qui s'en dégageait, dit Pierre. État d'hypnose collective ? Peut-être. Mais il nous faisait ressentir des choses, j'y allais pour cette sensation-là. »

— Et les rituels ?
— « C'était très plaisant. C'était comme aller à la messe, mais le message était plus percutant que

celui de l'Église catholique. Il y avait des rituels de pleine lune, on faisait toutes les fêtes religieuses : l'Épiphanie, Pâques... même la Saint-Jean-Baptiste. C'était un rituel calqué sur celui de l'Église catholique, avec la communion — un petit bout de pain sans levain avec du vin — des chants, des costumes, des périodes de méditation... »

Selon lui, l'OTS comportait



Luc Jouret savait captiver son auditoire.

trois « degrés » : les Frères du Parvis, les Chevaliers de l'Alliance et les Frères des Temps Anciens. Chacun de ces degrés comportait trois « grades » : les Frères du 1er Parvis, les Frères du 2e Parvis, etc. Différents costumes et insignes différenciaient tout ce monde.

Et l'argent ?

« Ça me coûtait 40 \$ par mois. Les séminaires, c'était entre 200 \$ et 300 \$. Quand il y a eu des troubles à la ferme, j'ai contribué 1000 \$. Mais je l'ai fait volontairement, on ne m'a pas soutiré 1000 \$. Je suis responsable des décisions que je prends. »

Selon Pierre, personne ne s'est enrichi avec l'argent de l'OTS.

Il se rappelle être allé visiter une terre avec un groupe de membres de l'OTS en vue d'y ériger éventuellement un troisième « centre de survie ».

« Il y avait des femmes qui étaient venues en talons hauts et petites jupelettes. » Mais tout cela n'explique évidemment en rien les événements des derniers jours.

Pierre dit n'avoir aucune idée de ce qui a pu se passer : « Tout ce que c'est devenu, après mon départ, pour en arriver à une affaire pareille, ça n'a rien à voir avec ce que j'ai connu. »

Il était aussi Canadien

GENÈVE (AFP) — Luc Jouret, chef et fondateur de la secte de l'Ordre du temple solaire, est ou était un Canadien d'origine belge qui avait exercé la médecine en France jusqu'à il y a quelques années.

Les policiers ignoraient encore hier matin si Luc Jouret a trouvé la mort avec les membres de sa secte dans des circonstances dramatiques en Suisse et au Canada.

Au ministère suisse de la Justice et de la Police, on indiquait que le Dr Jouret avait un passeport canadien — ce qui n'exclut pas selon la loi canadienne une double nationalité — et qu'Ottawa avait contacté Berne en mars 1993 pour une enquête préliminaire sur des soupçons de meurtre et de trafic d'armes au Canada.

Selon la presse belge et suisse, le fondateur de la secte est né en 1947 au Congo belge (actuel Zaïre) et avait exercé en Belgique après avoir terminé ses études de médecine à l'Université libre de Bruxelles. Il a même milité aux Jeunesses communistes wallonnes de 1965 à 1975.

Mais le Dr Jouret a aussi tenu un cabinet de médecin homéopathe à Annemasse, localité française de Haute-Savoie voisine de Genève pendant cinq ans environ jusqu'à son départ au Canada en 1986, ont indiqué d'anciens confrères hier.

Selon une personne qui avait connu le Dr Jouret à Annemasse, ce dernier proposait à sa clientèle des traitements variés liés à la médecine douce, tels que l'homéopathie, l'irridologie ou la macrobiotique. Mais avait aussi « énormément d'autres activités » et donnait beaucoup de conférences sur l'ésotérisme.

« C'était un homme tout à fait charmant. Mais dans ses conférences, il faisait peur aux gens en leur parlant de l'apocalypse ». « Il disait par exemple que le sida était un fléau envoyé pour faire disparaître ceux qui ne méritent pas de vivre ».

Une partie des victimes en Suisse seraient tombées dans un piège

GENÈVE (AFP) — Une partie des 48 victimes du double carnage de la secte du Temple solaire en Suisse ont pu être exécutées, « tombées dans un piège tendu » par les deux chefs du groupe Joseph Di Mambro et Luc Jouret, peut-être pour des raisons crapuleuses, a affirmé la Télévision Suisse-Romande (TSR) hier soir.

Selon l'enquête de la TSR, des dissensions existaient depuis plusieurs années au sein de la secte, notamment sur les activités financières de Joseph Di Mambro, un septuagénaire québécois ayant longtemps vécu près de Genève. Plusieurs des victimes se seraient rendues sur place « pour demander des comptes » à M. Di Mambro, un homme à la fortune d'origine mal déterminée.

« Une partie des 25 victimes de Salvan s'y est rendue en sachant

qu'elle allait mourir (...), mais une partie des personnes à Salvan et Cheiry n'était pas dans une disposition spirituelle à commettre le suicide. Elles n'étaient pas ou plus des inconditionnels de la secte », affirme la TSR.

Toujours selon cette enquête, le principal bailleur de fonds de la secte, Albert Giacobino, trouvé mort mercredi matin près de la ferme de Cheiry (Fribourg) voulait en fait récupérer les millions de francs suisses qu'il avait donnés aux dirigeants de la secte.

Peur des représailles

Certains membres de la secte sont encore vivants et ont demandé la protection de la police, car « ils ont peur de représailles », a encore indiqué la télévision. Parmi eux se trouverait « le porte-voix » de Joseph Di Mambro.

Le juge d'instruction fribourgeois André Piller, chargé de l'enquête à Cheiry, avait en fin d'après-midi reconnu que plusieurs témoins avaient « besoin d'une certaine protection ». Il avait également confirmé que l'Ordre du temple solaire « avait connu des problèmes financiers ces derniers mois ».

Il avait enfin annoncé que deux mandats d'arrêt avaient été lancés contre des individus en fuite, sans vouloir révéler leurs noms.

Le ministre Ménard doute que la police eût pu faire mieux

QUÉBEC (PC) — Le ministre de la Sécurité publique, Serge Ménard, doute que la police québécoise eût pu contrer le drame survenu au sein de l'Ordre du temple solaire. « Voulez-vous que la police mette sur pied un bureau de surveillance des religions ? », a-t-il lancé à la sortie du caucus de son parti.

La question est complexe et délicate, observe le nouveau ministre de la Sécurité publique, car la liberté de religion est inscrite dans la charte des droits. « Je ne nous vois pas enquêter sur les religions, ajoute-t-il. La police ne peut pas se mettre à suivre toutes les personnes qui font partie d'une secte. »

« C'est certain qu'à partir du moment où il y a des activités illégales, la police les a suivies. Elle a fait son travail tant qu'il y avait des activités illégales. Mais rien n'indiquait qu'on arriverait à un désastre comme celui-là. »

lancé un mandat d'arrêt contre Jouret pour une affaire d'achat et de possession d'armes prohibées, dont deux pistolets avec silencieux et un pistolet de calibre .38.

Le juge avait alors souligné : « À part de soulever certains doutes et certains soupçons, (la Couronne) ne peut établir, au niveau de la sentence, autre chose que l'acquisition d'une arme prohibée dans un but défensif (...). »

juge Louis A. Legault, de la cour supérieure du Québec, avait noté que l'accusé avait été « pénalisé par la couverture des médias ».

Le 8 mars 1993, la SQ avait

La Commission des écoles catholiques de Québec

AVIS PUBLIC DU DÉPÔT DE LA LISTE ÉLECTORALE ÉLECTIONS SCOLAIRES DU 20 NOVEMBRE 1994

Avis par les présentes est donné aux électrices et électeurs de la Commission des écoles catholiques de Québec que, conformément à l'article 41 de la Loi sur les élections scolaires, la liste électorale des 19 circonscriptions électorales de la commission scolaire a été déposée le 6 octobre 1994 au siège social de la commission scolaire au 1460, chemin Ste-Foy à Québec. Elle fera maintenant l'objet d'une révision.

Des formulaires de demande d'inscription, de correction et de radiation sont disponibles aux trois bureaux de dépôt suivants :

- C.E.C.Q. : 1460 chemin Ste-Foy, Québec;
- École primaire St-Malo : 286, rue Marie-de-l'Incarnation, Québec;
- École secondaire Notre-Dame-de-Roc-Amadour : 1625, boulevard Benoît-XV, Québec.

Les électrices et électeurs pourront déposer des demandes d'inscription, de radiation et de correction à ces trois bureaux de dépôt du 12 au 16 octobre inclusivement de 9h00 à 21h00.

Depuis le 6 octobre, la liste électorale des circonscriptions peut être consultée aux adresses énumérées ci-dessous, en plus du siège social de la C.E.C.Q. :

- Circonscription 1:** Hôtel de Ville de Québec: 2, rue des Jardins, Québec
Bibliothèque St-Jean-Baptiste: 755, rue St-Jean, Québec
Basilique Notre-Dame-de-Québec: 16, rue Buade, Québec
Bibliothèque de Québec, succ. du Vieux-Québec: 37, rue Ste-Angèle, Québec
- Circonscription 2:** Église St-Cœur-de-Marie: 550, Grande-Allée Est, Québec
Église St-Dominique: 175, Grande-Allée Ouest, Québec
- Circonscription 3:** Église St-Jean-Baptiste: 490, rue St-Jean, Québec
Église Notre-Dame-du-Chemin: 939, avenue des Érables, Québec
École St-Jean-Baptiste: 399, rue d'Aiguillon, Québec
École Joseph-François-Perrault: 140, chemin Ste-Foy, Québec
Centre local de services communautaires: 55, chemin Ste-Foy, Québec
- Circonscription 4:** Église Sts-Martyrs-Canadiens: 955, de Bienville, Québec
Église Notre-Dame-du-Chemin: 939, des Érables, Québec
Centre d'orientation et de formation des immigrants (COFI): 860, rue Père-Marquette, Québec
École Anne-Hébert: 815, avenue Brown, Québec
- Circonscription 5:** Église St-Sacrement: 1330, chemin Ste-Foy, Québec
Église Sts-Martyrs-Canadiens: 955, de Bienville, Québec
École St-Sacrement: 1430, chemin Ste-Foy, Québec
Bibliothèque de Québec, succ. Collège des Jésuites: 1120, boul. St-Cynille Ouest, Québec
Centre des Loisirs St-Sacrement: 1310, rue Garnier, Québec
- Circonscription 6:** Église Notre-Dame-de-la-Garde: 761, rue Champlain, Québec
Église Notre-Dame-des-Victoires: 15, rue St-Pierre, Québec
Église St-Roch: 590, rue St-Joseph Est, Québec
École St-Roch: 510, rue du Prince-Édouard, Québec
École secondaire Wilbrod-Bherer: 7, rue Robert-Rumilly, Québec
École secondaire Cardinal-Roy: 50, rue du Cardinal-Maurice-Roy, Québec
Bibliothèque Gabrielle-Roy: 350, rue St-Joseph Est, Québec

- Circonscription 7:** Église Notre-Dame-de-Grâce: 605, rue de Mazenod, Québec
Église Notre-Dame-de-Jacques-Cartier: 150, rue St-Joseph Est, Québec
- Circonscription 8:** Église St-Sauveur: 215, avenue des Oblats, Québec
École Marguerite-Bourgeoys: 325, avenue des Oblats, Québec
- Circonscription 9:** Église Sacré-Coeur: 330, rue Montmartre, Québec
Église St-Malo: 275, rue Marie-de-l'Incarnation, Québec
Centre récréatif Mgr Bouffard: 680, rue Ste-Thérèse, Québec
École Sacré-Coeur: 240, rue de Jumonville, Québec
- Circonscription 10:** Église St-Joseph: 645, rue Châteauaugay, Québec
Église St-Malo: 275, rue Marie-de-l'Incarnation, Québec
Église Notre-Dame-de-Pitié: 990, rue St-Vallier Ouest, Québec
École St-Malo: 286, rue Marie-de-l'Incarnation, Québec
- Circonscription 11:** Église St-Pascal: 1895, chemin de la Canadière, Québec
École Dominique-Savio: 2050, rue de la Trinité, Québec
Bibliothèque de Québec, succ. de la Canadière: 1601, chemin de la Canadière, Québec
- Circonscription 12:** Église St-Charles: 500, 8^{ème} avenue, Québec
Église St-Esprit: 280-B, 8^{ème} rue, Québec
École St-Maurice: 725, 8^{ème} avenue, Québec
Centre local de services communautaires Limouilou: 825, boul. des Capucins, Québec
Bibliothèque de Québec, succ. St-Charles: 400, 4^{ème} avenue, Québec
- Circonscription 13:** Église St-Fidèle: 689, 12^{ème} rue, Québec
Église St-Esprit: 280-B, 8^{ème} rue, Québec
École St-Fidèle: 334, 12^{ème} rue, Québec
École Jean-de-Brébeuf: 1640, 8^{ème} avenue, Québec

- Circonscription 14:** Église St-François-d'Assise: 1^{ère} avenue, Québec
École St-François-d'Assise: 185, 13^{ème} rue, Québec
Église Stadacona: 1400, avenue François-1^{er}, Québec
École Stadacona: 1455, avenue François-1^{er}, Québec
Pavillon Technique: 1925, rue Mgr-Plessis, Québec
École Notre-Dame-de-Roc-Amadour: 1625, boul. Benoît-XV, Québec
- Circonscription 15:** Église St-Pie-X: 1935, 25^{ème} rue, Québec
École St-Pie-X (1^{er} cycle): 1850, 25^{ème} rue, Québec
- Circonscription 16:** Église Ste-Claire-d'Assise: 2110, rue de la Normandie, Québec
Église St-Paul-Apôtre: 2150, 8^{ème} avenue, Québec
École St-Paul-Apôtre: 2350, 8^{ème} avenue, Québec
École Marie-de-l'Incarnation: 2050, 8^{ème} avenue, Québec
- Circonscription 17:** Église St-Albert-le-Grand: 3055, 2^{ème} avenue, Québec
Mairie de Québec: 398, rue des Frères Est, Québec
Bibliothèque de Québec, succ. St-Albert: 5, rue des Ormes, Québec
- Circonscription 18:** Église Ste-Odile: 210, rue des Chênes Ouest, Québec
École Ste-Odile: 230, rue des Chênes Ouest, Québec
- Circonscription 19:** Église Notre-Dame-de-Recouvrance: 260, rue Bélanger, Vanier
Église St-Eugène: 224, avenue Ducharme, Vanier
Hôtel de Ville de Vanier: 233, boul. Pierre-Bertrand, Vanier
École Chanoine-Côté: 370, rue Bélanger, Vanier
École Notre-Dame-du-Canada: 383, rue Chabot, Vanier
École Boudreau: 136, rue Beaucauge, Vanier
École Vanier: 100, boul. Hamel, Vanier

Donné à Québec le 7 octobre 1994.

La Présidente d'élection
Lise Doyon-Forgues
Directrice générale

AMEUBLEMENT DE BUREAU FRC INC.
Neufs ou d'occasion
Vente et location
• Bureaux • Chaises • Classeurs
• Tables • Tablettes d'entrépot
720, Saint-Vallier Ouest
683-2338

Une fenêtre sur la vie
Retraités ou préretraités autonomes

JOURNÉE PORTES OUVERTES
Le dimanche 16 octobre
entre 13h et 16h30
Animation sur place

PRÈS DE TOUT
Franciscains
305, des Franciscains, Québec
Information: 683-9120

Votez aux élections scolaires X un devoir facile à faire!

Le ministre fédéral juge qu'il n'a pas de comptes à rendre sur ses allées et venues

Sortie de Marcel Massé contre les souverainistes

QUÉBEC — Gouvernement souverainiste ou pas, le ministre canadien des Affaires intergouvernementales, Marcel Massé, ne se considère « pas comme un dignitaire étranger » lorsqu'il vient au Québec et estime avoir « le droit absolu de venir dans n'importe quelle ville sans demander de permission ».

textes de GILLES BOIVIN
LE SOLEIL

De passage hier au SOLEIL, où il rencontrait l'équipe éditoriale pour expliquer la réforme Axworthy, le ministre Massé a littéralement bondi lorsqu'on lui a fait remarquer qu'il n'avait pas jugé bon de demander une rencontre avec son homologue provinciale, Louise Beaudoin, pour discuter de cette importante révision des programmes sociaux. C'est la ministre québécoise qui a offert de le rencontrer en fin d'après-midi, mercredi, en apprenant son passage dans la capitale.

« Je peux aller partout sans avoir un état policier qui me dit où aller », rugit le ministre qui juge « dangereux » que certains réagissent déjà comme si le Québec était un pays souverain. « Jusqu'où ça va aller ? Quelles contraintes vont-ils établir », s'interroge le ministre, qui estime qu'à titre de Québécois lui-même on n'a pas le droit de lui imposer de telles contraintes.



Le ministre canadien des Affaires intergouvernementales Marcel Massé.

M. Massé, qui a finalement rencontré Mme Beaudoin pendant une trentaine de minutes en début d'après-midi, s'inquiète ouvertement du ton qu'ont pris les dernières passes d'armes Ottawa-Québec. Il juge, par exemple, que Québec a fait « un gros plat pour pas grand-chose » du refus de M. Chrétien de ne pas permettre à M. Parizeau de se faire remplacer sur la mission commerciale qu'il pilo-

tera en Asie.

« Si M. Parizeau ne veut pas venir, qu'il ne vienne pas ! C'est sa décision. Ce que je dis, c'est qu'on essaie d'en faire une question nationale », tranche M. Massé, qui dit craindre qu'en période pré-référendaire « tous les petits détails soient transformés en affaires d'État ». Il estime que « l'attention des Québécois, à cause des médias, est beaucoup trop concen-

trée sur les détails et sur le fait que tout le monde » veut tenir le compte des bons et mauvais coups de chaque niveau de gouvernement.

« Le problème de la réforme des programmes sociaux est infiniment plus important que n'importe quel autre petit détail comme qui sera sur "Team Canada" ou est-ce qu'un ministre a donné avis qu'il allait dans la ville d'un autre », fulmine le ministre Massé qui reconnaît par ailleurs que la période référendaire n'est peut-être pas la période idéale pour procéder à une telle réforme. « On n'a pas le choix, on n'a plus les moyens de continuer », explique-t-il.

Compte tenu de sa réaction devant le projet de réforme Axworthy, le ministre admet qu'il ne s'attend à « aucune aide » du gouvernement du Québec pour défendre ce train de mesures dans la population. Il entend néanmoins tenter de « persuader » toutes les provinces, « y compris le Québec », de s'associer à la réforme des programmes sociaux.

En conférence de presse, devant les journalistes de la Tribune parlementaire, M. Massé, rappelait que le gouvernement fédéral peut toujours consulter directement les groupes concernés au Québec si le gouvernement québécois refuse de le faire. « C'est toujours possible, pour le gouvernement fédéral, qui est un gouvernement canadien au Québec, autant que le gouvernement du

Québec, de communiquer avec les diverses associations (patronales, syndicales ou autres). Il n'y a aucun doute que les associations québécoises elles-mêmes jugent qu'il est dans leur droit de communiquer avec qui elles veulent ».

Le ministre prend cependant soin d'ajouter que s'il est « clair

qu'il n'y a aucun bris de communications dans ce domaine, il est également clair que les gouvernements provinciaux ont un rôle très important dans la livraison des divers programmes et que pour faire une véritable amélioration, il est extrêmement important d'avoir leur coopération ».

Réforme Axworthy: vitale et... économique

QUÉBEC — Loin de nier les informations voulant que la réforme des programmes sociaux entraîne des coupes de 7,5 milliards \$, le ministre des Affaires intergouvernementales canadien, Marcel Massé, soutient que « ce n'est pas la raison première » mais qu'elle devra « se faire dans un cadre fiscal restreint ».

De passage hier, à Québec, le ministre Massé a tenu à souligner que la réforme devrait de toute façon être entreprise parce que les programmes sociaux ne correspondent plus aux besoins. Il signale que 300 000 emplois sont inoccupés présentement, faute de travailleurs qualifiés, et que l'offre d'emplois a diminué de 19 % pour ceux qui ne détiennent pas un diplôme de secondaire alors qu'il a augmenté de 17 % pour les détenteurs d'un diplôme secondaire ou postsecondaire.

Réfutant les accusations de centralisation et d'invasion des compétences provinciales, M. Massé signale que le Québec peut utiliser la formule d'*opting out* en

ce qui concerne les matières d'éducation.

Le ministre se dit même ouvert à « étudier » cette formule de retrait avec compensation pour d'autres secteurs touchés par la réforme (comme la politique familiale), mais il rappelle qu'en matière d'assurance-chômage il s'agit d'une compétence fédérale.

Devant l'équipe éditoriale du SOLEIL, M. Massé a réitéré que le régime d'assurance-chômage ne doit plus être utilisé comme une formule de revenu garanti pour certains travailleurs saisonniers qui émargent à la caisse du chômage à chaque année. Il évalue que 40 % des prestataires de l'assurance-chômage sont des chômeurs récurrents.

M. Massé reconnaît cependant qu'il n'a pas de « formule miracle » pour contrer les failles structurelles d'économies comme celles de la Gaspésie ou des Maritimes qui sont en bonne partie basées sur le travail saisonnier (pêches, tourisme, etc).

Il estime que cette vaste réforme peut être menée à terme sans passer par la délicate procédure des amendements constitutionnels, mais il admet qu'il « faut la coopération des provinces » et que certains aspects de la réforme ne peuvent être menés sans cet accord.

Même si elle touche des compétences provinciales, le gouvernement fédéral était justifié de l'initier puisqu'il est, selon lui, « le contributeur le plus important aux programmes sociaux, soit quelque 40 milliards \$ ».

Pour les 750\$ de loyer que vous versez, vous pourriez devenir proprio.



Nouveau!
Terme de 25 ans.
Votre mensualité
restera toujours
la même.

Les spécialistes hypothécaires de la Banque Royale vous aideront.

Présentement, les prix des habitations sont très abordables et la Loi nationale sur l'habitation permet aux acheteurs admissibles de ne pas avoir à déboursier plus de 5 % comptant pour l'achat d'une première maison.

En fait, les conditions n'ont jamais été aussi bonnes pour devenir propriétaire. Prenez le temps de jeter un coup d'oeil sur le tableau, vous constaterez peut-être que le montant que vous consacrez à votre loyer est plus élevé que la mensualité hypothécaire que vous auriez à payer à la Banque Royale.

MENSUALITÉS FIXES DE REMBOURSEMENT HYPOTHÉCAIRE*		
Hypothèque	8,125 % - 1 an	9,90 % - 5 ans
70 000 \$	540 \$	622 \$
80 000 \$	617 \$	711 \$
90 000 \$	695 \$	799 \$
100 000 \$	772 \$	888 \$

* Mensualités établies selon une hypothèque pour une période d'amortissement de 25 ans. À titre d'exemple seulement — les taux mentionnés peuvent changer.

Profitez de nos options hypothécaires:

■ Termes de 6 mois à 25 ans ■ Programme LNH — 5 % comptant ■ Privilège de remboursement anticipé ■ Option exclusive de paiement « Doublet et Sauter » votre versement hypothécaire.

Consultez un spécialiste hypothécaire de la Banque Royale.

Si vous n'avez pas le temps d'aller à la succursale, nous nous rendrons à votre travail ou à votre domicile.

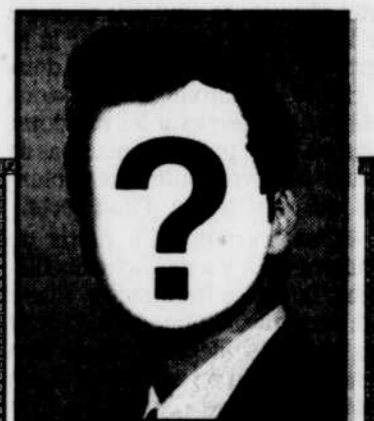
Composez, sans frais, à Montréal le 987-8000 et en province le 1 800 263-9191.

Les services hypothécaires les mieux pensés au pays



BANQUE ROYALE

Avec vous.



POURQUOI PAS VOUS ?

Devenez la coqueluche de milliers de lecteurs

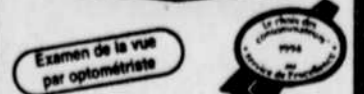
Jacques Langlois vous offre la possibilité de voir votre photo dans le journal. Achetez une lunette complète et profitez d'un rabais de 50% sur le prix de la monture. De plus, vous pourriez participer à notre prochaine campagne publicitaire, peu importe votre âge et votre profession.

EN PRIME: une paire de lunette complète, choisie parmi les plus grandes marques. Et d'autres avantages.

N'oubliez pas votre photo!

JACQUES Langlois

OPTIC IEN



455, 3e Avenue, Québec 523-0890
460, St-Joseph est, Québec 529-9361
1113, rue de l'Église, Ste-Foy 659-3616



La réforme Axworthy est une «insulte», dit Bob Rae

(d'après PC, LE SOLEIL) — Déjà vilipendée par le gouvernement, les universitaires et les syndicats québécois, la proposition de réforme sociale du ministre Axworthy se heurte à une forte résistance dans d'autres provinces canadiennes.

Le premier ministre de l'Ontario Bob Rae l'a qualifiée «d'insulte» aux provinces et aux Canadiens. Son homologue de la Saskatchewan a fait savoir que le processus était mal enclenché.

Bob Rae dénonce le caractère flou de la réforme et il ne comprend pas le fait qu'on ne chiffre pas les coûts ou les économies qui sont envisagées dans cette réforme.

«C'est insultant pour tous les gouvernements provinciaux et tous les Canadiens de ne pas évaluer les coûts, de ne pas donner de chiffres et de ne pas déterminer les impacts», a-t-il déclaré, hier, lors d'une conférence de presse à Queen's Park. «C'est un manque de franchise fiscale, de candeur économique».

Ce qui choque également M. Rae, c'est qu'Ottawa ne semble pas disposé à réviser le système des transferts de paiements aux provinces dans le cadre de cette réforme. À cause du gel des augmentations de transferts de paiements en Ontario, en Colombie-Britannique et en Alberta, l'Ontario reçoit moins d'argent par habitant pour ses programmes d'aide sociale, d'assurance-chômage, entre autres.

Le premier ministre ontarien était d'autant plus insulté que la veille du dépôt du document Axworthy, Ottawa a annoncé 7 millions \$ au Nouveau-Brunswick, 28 millions \$ au Québec et seulement 13 millions \$ en Ontario dans le cadre d'un programme expérimental dont personne n'avait entendu parler.

Scénarios apocalyptiques

Au Québec, le milieu universitaire et collégial envisageaient hier les scénarios les plus apocalyptiques advenant l'adoption de la réforme Axworthy : des frais de scolarité qui doublent, des bibliothèques qui se détériorent, un en-

dettement accru et une accessibilité réduite.

«On ne peut plus parler de simples compressions. C'est une mise en cause de la mission même des universités», s'exclamait le président de la Fédération québécoise des professeurs et professeurs d'université (FQPPU), Roch Denis.

La Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ) estime que des 2 milliards \$ qui seront coupés au Financement des programmes établis, entre 300 et 400 millions \$ toucheront directement l'enseignement postsecondaire au

Québec, cégeps et universités confondus.

Le président de la Fédération étudiante universitaire, François Rebello, noircit encore davantage le tableau : selon ses calculs, cela pourrait même faire tripler les frais de scolarité. C'est insensé, si l'on tient compte des revenus des étudiants, s'indigne M. Rebello.

Dans ses scénarios les plus sombres, il évoque des montants mirobolants : des dettes possibles de 22 000 \$ au baccalauréat, de 50 000 \$ ou 60 000 \$ au doctorat, selon le nombre d'années pris pour mener son diplôme à terme. «Ça va amener une situation de crise si cette solution-là est appliquée», prévient le représentant d'associations étudiantes.

Ottawa reste inébranlable

Aux Communes, le whip du Bloc, Michel Gauthier, a souligné

que «l'offensive centralisatrice» de son gouvernement allait se traduire par des chevauchements coûteux et que les Québécois seraient donc mieux servis dans un Québec indépendant. «Ne réalisez-vous pas que pour vivre de façon satisfaisante, qu'ils doivent avoir leur propre politique, leur propre gouvernement et leur propre pays?»

Le premier ministre Chrétien a répliqué que «les séparatistes n'avaient qu'une obsession : leur petite querelle constitutionnelle pour avoir la séparation, mais ils n'ont même pas le courage de dire aux Québécois qu'ils sont des séparatistes». Selon lui, les Québécois sont «tannés» d'entendre parler de constitution. Ils préféreraient parler d'économie et de création d'emplois, a-t-il fait valoir.

Quant à la critique de l'opposition en matière de pêcheries, le député bloquiste de Gaspé, Yvan Bernier, il a accusé hier le ministre des Pêches, Brian Tobin, de «s'être écrasé devant ses collègues Lloyd Axworthy et Paul Martin». Au Québec, quelque 600 détenteurs de permis et autant d'aides-pêcheurs seraient touchés par la réforme.

M. Axworthy a pour sa part in-

diqué qu'il voulait engager des discussions avec les provinces. Il a dit espérer que le gouvernement du Québec sera du nombre, mais sinon, des groupes québécois se sont montrés intéressés à participer aux consultations. Quant aux réserves exprimées par le premier ministre ontarien Bob Rae, M. Axworthy a indiqué qu'il laisserait aux électeurs ontariens le soin d'en décider.

Le premier ministre ontarien ira avec Chrétien en Asie

TORONTO (d'après PC) — Le premier ministre de l'Ontario Bob Rae vient d'accepter l'invitation du gouvernement canadien dans sa mission économique en Asie.

M. Rae sera donc le neuvième premier ministre provincial à faire partie de «L'équipe Canada» en Asie, laissant ainsi son homologue québécois, Jacques Parizeau, isolé dans son refus d'y participer.

Jusqu'à avant-hier, M. Rae n'était pas certain de pouvoir participer à ce voyage. Il revient tout juste d'un voyage similaire qui l'a mené en Chine, en Malaisie et à Hong Kong, entre le 16 et le 30 mai. Et il était allé au Japon, en Corée, à Hong Kong et en Chine en novembre 1992.

Un proche collaborateur a justifié la décision de M. Rae en dis-

sant que ce dernier «accorde beaucoup d'importance» à cette région du globe.

Le fait est qu'on ne veut pas à Queen's Park se mêler de la controverse qui a été suscitée au Québec au sujet de ce voyage, controverse qui a éclaté lorsque le premier ministre Chrétien a refusé au gouvernement québécois le droit d'envoyer quelqu'un d'autre que le chef, Jacques Parizeau.

Lorsqu'on a demandé à M. Rae s'il approuvait l'attitude d'Ottawa dans cette affaire, il a répliqué : «Je ne mêle pas de cela.»

Le Québec sera donc le seul à ne pas participer à la mission.

Le vice-premier ministre, Bernard Landry, a indiqué avant-hier qu'il songeait à organiser sa propre mission, si M. Chrétien poursuit son «entêtement puéril» d'écarter toute représentation québécoise autre que celle de M. Parizeau.

Aux yeux du chef bloquiste Lucien Bouchard, la confirmation de Bob Rae «accroît la nécessité d'avoir un représentant du Québec puisque maintenant toutes les provinces sont représentées sauf le Québec».

TABLEAU D'HONNEUR UNIVERSITAIRE CANADIEN DE LA BANQUE ROYALE POUR L'ANNEE 1993-1994

UNIVERSITÉ LAVAL
Ces étudiants, bien que représentant leur université dans des épreuves sportives de l'USIC, ont réussi à obtenir dans leurs études des résultats de 80 % plus.

 Athlétisme	 Natation	 Basketball	 Athlétisme
 Natation	 Volleyball	 Natation	 Basketball
 Volleyball	 Volleyball	 Natation	 Natation
 Athlétisme	 Volleyball	 Athlétisme	 Athlétisme
 Athlétisme	 Basketball	 Basketball	 Basketball
 Basketball	 Natation	 Basketball	 Athlétisme
 Athlétisme	 Natation	 Volleyball	 Natation
 Basketball	 Athlétisme	 Basketball	 Athlétisme

Photos non-disponibles
Charles Ménard
Natation
Antoine Pomerleau
Natation

LA BANQUE ROYALE et USIC
les félicitent chaleureusement

J'ÉCOUTE LA JUNGLE

pour la chanson souvenir numéro 1 à 7 h 40

CHIK 98,9
RADIO ÉNERGIE

RESTAURANT CASA GRECQUE
APPORTEZ VOTRE VIN du dimanche au jeudi

1er anniversaire à Québec

La deuxième personne mange GRATUITEMENT 10 choix il ne manque rien !!!

N'oubliez pas, BIENTÔT À VANIER

Chemin Sainte-Foy, coin Duplessis, Sainte-Foy 656-6151

LES FAITS ET LES DICTS DE CABERT À PIERROT

Sylvain Rivière possède une grande qualité pour un écrivain, il a le sens de la continuité. De plus, il nous communique son goût de la langue, son intuition du verbe qui en font un cas à part dans la production littéraire locale. La récente émission de Bombardier *Plains de l'ère* est une forme de consécration pour l'écrivain et l'éditeur, surtout si l'on considère le peu de place qu'on accorde aux écrivains et aux écrivaines dans les médias visuels.

Il nous offre aujourd'hui un bouquet d'historiettes sorties du terroir et pimentées d'une richesse de vocabulaire qui a lui seul mériterait une publication. Il possède le verbe d'un Céline et la verdeur d'un Rabelais. À cet égard, la nouvelle intitulée *La gallette et le tourteau* constitue une véritable pièce d'anthologie. L'humour est gras, l'inspiration gaillarde et le ton est enjoué et plein d'un humour bon enfant.

ISBN 2-7601-3-0-8 (176 p.) 9,95 \$

Distributeur exclusif: A.D.G. Tél.: (514) 842-3481 Télécopieur: 842-4923

GUÉRIN littérature

REMODELAGE DE BIJOUX 25% DE RABAIS

Transformez votre ancien bijou en une pièce à couper le souffle. Profitez de l'événement Birks de remodelage de bijoux pour choisir une nouvelle monture parmi notre vaste collection.

Prenez rendez-vous dès aujourd'hui pour le 15 octobre 1994 Place Ste-Foy, 653-4035

BIRKS



La ministre fédérale de l'Environnement Sheila Copps donne la patenité de la nouvelle institution à Lucien Bouchard lui-même.

Nouvelle Agence canadienne d'évaluation environnementale Contre l'ingérence d'Ottawa, Brassard rappelle ses fonctionnaires à Québec

QUÉBEC — Désapprouvant la décision d'Ottawa de promulguer, en janvier, la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale, le ministre québécois de l'Environnement, Jacques Brassard, rappelle à Québec ses fonctionnaires qui collaboraient avec le fédéral à l'harmonisation des politiques en matière d'évaluation environnementale et menace d'intenter des poursuites judiciaires contre le gouvernement central.

par GILBERT LEDUC
LE SOLEIL

« Il y a des limites à faire rire de soi », a déclaré hier Jacques Brassard lors d'un point de presse à l'Assemblée nationale au cours duquel il a dénoncé la nouvelle offensive fédérale dans les responsabilités du Québec qui viendrait ainsi doubler les procédures actuelles en matière d'évaluation environnementale.

Plus tôt dans la journée, la ministre fédérale de l'Environnement, Sheila Copps, avait annoncé que la nouvelle Agence canadienne d'évaluation environnementale sera mise sur pied au début de la prochaine année pour passer au crible tous les projets de développement qui pourraient avoir des conséquences sur l'environnement.

Du même souffle, elle deman-

dit aux provinces, dont plusieurs ont déjà une réglementation sur les évaluations environnementales, de collaborer avec Ottawa pour harmoniser les procédures et ainsi éviter les fouillis administratifs entre les paliers de gouvernement. Mme Copps a aussi déclaré que la paternité de la future agence canadienne revenait à Lucien Bouchard à l'époque où il était ministre de l'Environnement dans le gouvernement de Brian Mulroney.

« Ces invitations à la collaboration ne peuvent se traduire que par la soumission du Québec à la procédure fédérale, dénonce Jacques Brassard. C'est, à toutes fins pratiques, demander au Québec d'abandonner sa procédure d'évaluation environnementale qui est reconnue par tous pour sa crédibilité et sa transparence ».

« Nous avisons donc Ottawa

que nous ne sommes pas dupes de telles invitations à l'harmonisation et à la coopération et que Québec n'a pas l'intention de se retirer du champ de l'évaluation environnementale », a insisté le ministre québécois de l'Environnement, qui qualifie de « provocations » et de « manifestations d'une grande arrogance » les incursions d'Ottawa dans les responsabilités du Québec, notamment au chapitre de la sécurité sociale et des programmes sociaux, depuis l'arrivée au pouvoir du Parti québécois.

Ne voulant pas en rester aux viles dénégations, Jacques Brassard annonce que les fonctionnaires québécois qui collaboraient déjà avec leurs homologues fédéraux pour aplanir les différences entre les deux réglementations en matière d'évaluation environnementale sont immédiatement sommés de couper la ligne avec Ottawa. De plus, il n'écarte pas la possibilité que le Québec fasse appel aux tribunaux pour stopper l'Agence canadienne d'évaluation environnementale.

« Il faudra attendre la mise en

application de la procédure fédérale pour voir comment le gouvernement du Québec pourrait contester la validité de la loi fédérale sur le plan constitutionnel ».

Par ailleurs, M. Brassard annonce que le nouveau gouvernement entend revoir sa propre législation en matière d'évaluation environnementale. Rappelant que la loi 61 avait suscité « beaucoup d'oppositions » à l'époque, il précise que les intervenants (groupes patronaux, mouvements écologiques, etc.) seront bientôt convoqués pour une grande opération de révision de la législation québécoise.

Jacques Brassard n'écarte pas la possibilité que Québec « élargisse » la portée de sa réglementation en soumettant à l'étude du BAPE tous les projets industriels majeurs, ce qui n'est pas le cas actuellement. À un journaliste qui lui demandait si cette exigence ne ferait pas fuir les investisseurs potentiels, le ministre Brassard a indiqué que c'est plutôt la multiplication de procédures imposées par deux gouvernements qui répercutaient les investisseurs.

Haro sur la campagne anti-Québec des Cris

QUÉBEC — Un des alliés traditionnels des Cris, le mouvement Au Courant, demande au grand chef Matthew Coon-Come d'arrêter de dénigrer le Québec sur la scène internationale.

LE SOLEIL

Au Courant a été « surpris et consterné » des propos tenus par le grand chef des Cris devant le Centre d'études stratégiques de Washington le 19 septembre, peut-on lire dans une lettre adressée à M. Coon-Come.

Le chef autochtone avait demandé aux Américains de protéger son peuple contre la violence qu'un éventuel Québec souverain pourrait utiliser contre lui. Le

risque de violence est réel et effrayant, avait dit M. Coon-Come.

Dans sa lettre, la porte-parole du mouvement Au Courant, Daphné Castel, affirme qu'il n'est pas question de nier aux Cris le droit de défendre leurs intérêts, mais elle ajoute : « Nous croyons que le Québec fait preuve d'une plus grande ouverture d'esprit et d'une meilleure volonté que les autres juridictions canadiennes dans la recherche de solutions mutuellement satisfaisantes aux différends qui nous divisent ».

Les mystérieux bulletins de vote de la boîte 53 Le candidat de l'ADQ dans Jean-Talon réclame l'intervention de Côté

QUÉBEC — Le candidat de l'Action démocratique du Québec, Stéphane Gagnon, a demandé, hier, au directeur général des élections, Pierre-F. Côté, de faire la lumière sur ce qui a les apparences d'une sérieuse irrégularité dans la manipulation des bulletins de vote ou d'une boîte de scrutin, le 12 septembre, dans la circonscription de Jean-Talon.

par PIERRE APRIL
de la Presse canadienne

Dans une lettre à M. Côté, le candidat de l'ADQ soumet qu'il est impossible que tous les bulletins de la section électorale 53 recomptés le 20 septembre en présence du juge François Godbout aient pu être déposés dans la boîte avec leur talon de vote.

M. Gagnon s'appuie sur le fait qu'il a personnellement rencontré deux électeurs de la section 53 qui lui ont certifié que le scrutateur a effectivement enlevé et détruit le talon de leur bulletin de vote sous leurs yeux avant qu'il ne le dépose dans la boîte de scrutin.

Donc, si on n'a pas retrouvé ces deux bulletins de vote au moment du dépouillement judiciaire c'est qu'il y aurait eu irrégularité. Le candidat de l'ADQ a refusé d'accuser qui que ce soit, mais il a quand même demandé à M. Côté de regarder de plus près.

« Hier après-midi (mercredi), a-t-il écrit, je me suis moi-même rendu dans la section 53 et j'ai posé tout simplement la question à la première personne que j'ai rencontrée à savoir si elle avait remarqué que le talon avait été détaché de son bulletin de vote le jour des élections. Vous comprendrez mon grand étonnement lorsqu'elle m'annonça qu'on avait détaché son bulletin de vote devant elle. Mais cela n'est pas tout, a poursuivi M. Gagnon, j'ai obtenu la même réponse de la part d'un deuxième électeur de la section 53 ».

À la suite de ces deux témoignages d'électeurs, M. Gagnon a vérifié les statistiques des sections de vote voisines 51, 52 et 53 pour

se rendre compte que, dans les deux premiers cas, l'écart en faveur de la candidate Margaret Delisle (du Parti libéral) est respectivement de 34,1 et 33,8 % alors que dans la boîte 53 l'écart favorisant la libérale est de 48,4 % ou 88 voix de plus que son adversaire péquiste Diane LaValle.

« Comprenez bien Monsieur le directeur général des élections, a soumis M. Gagnon, que tout cela me semble fort ambigu et me laisse pour l'instant dans un vide sans réponse... J'espère que vous pourrez apporter réponse à mes inquiétudes ».

Présent à tous les jours lors du dépouillement judiciaire effectué dans la circonscription à la suite du vote serré du 12 septembre, M. Gagnon se demande aussi comment se fait-il qu'aucun citoyen de la section de vote 53 ne s'est rendu compte que son bulletin de vote a été glissé dans la boîte avec le talon numéroté qui permet l'identification de l'électeur.

L'article 342 de la loi électorale stipule que « l'électeur, à la vue des personnes présentes, détache le talon et le remet au scrutateur qui le détruit... »

À l'issue du dépouillement judiciaire, la candidate libérale Mme Delisle se retrouve avec une majorité de 24 voix. Elle n'a pas été déclarée élue parce que les procureurs de son adversaire Diane LaValle ont décidé de contester les résultats dans la section 53 justement parce que les talons numérotés n'ont pas été détachés du bulletin, permettant ainsi d'identifier les électeurs. Le juge Claude Brisson doit rendre une décision mercredi.



L'ex-animateur de CJRP n'aura pas chômé longtemps.

Robert Gillet sur les ondes de CJMF-FM

QUÉBEC — L'animateur Robert Gillet, sans travail depuis la fermeture précipitée de la station CJRP, vendredi dernier, se retrouvera dans quelques jours sur les ondes de CJMF, la station FM mieux connue sous l'appellation du 93.3.

par GUY BENJAMIN
LE SOLEIL

Robert Gillet animera l'émission du matin selon une formule semblable à celle de l'émission qu'il animait à CJRP et qui portait le nom de *La bande à Gillet*. Le nouvel animateur de CJMF a confirmé la nouvelle hier soir. Restait à régler quelques problèmes techniques, lesquels détermineraient la date de son retour en ondes. Ainsi, CJMF deviendra le premier FM parlant à Québec, du moins le matin.

La station CJMF a convoqué les autres médias à une confé-

rence de presse ce matin pour annoncer l'embauche de M. Gillet.

Par contre, rien d'officiel n'a transpiré encore en ce qui concerne les changements de programmation et d'animateurs à survenir à CHRC à la suite de la fusion des réseaux Télémedia et Radiomutuel pour créer le réseau Radiomédia.

Dans la fusion, Radiomédia a acquis les stations CHRC et CHOI-FM, mais doit vendre cette dernière station. M. Michel Cadrin, qui avait récemment sauvé CHRC de la faillite, est considéré comme un acheteur potentiel de CHOI. Il s'est refusé à tout commentaire hier.

Cadavres cherchent familles...

SAINTE-FOY — Le Bureau du coroner recherche en vain depuis quelques jours les proches de trois corps reposant actuellement à la morgue de Québec.

LE SOLEIL

Le premier cadavre est celui de Vaineur Rioux, né le 25 janvier 1932 et décédé de cause naturelle le 20 septembre à son logis du 24, Couillard, à Québec.

Le second corps est celui de Jane Morency, née le 15 octobre 1929 et décédée de cause naturelle le 13 septembre à son logement de l'avenue Duval, à Québec.

Le Bureau du coroner recherche aussi des parents de Pierre Martin, alias Peter, de la rue de la Reine, à Québec. M. Martin, né le 15 janvier 1947, est décédé le 10 août.

Toute personne, parent ou ami de Mme Morency, de M. Rioux et de M. Martin, désireuse d'assumer la responsabilité de leurs funérailles, est priée de communiquer au Bureau du coroner, à la morgue de Québec, au numéro suivant : 643-3982.

Rencontre reportée à plus tard

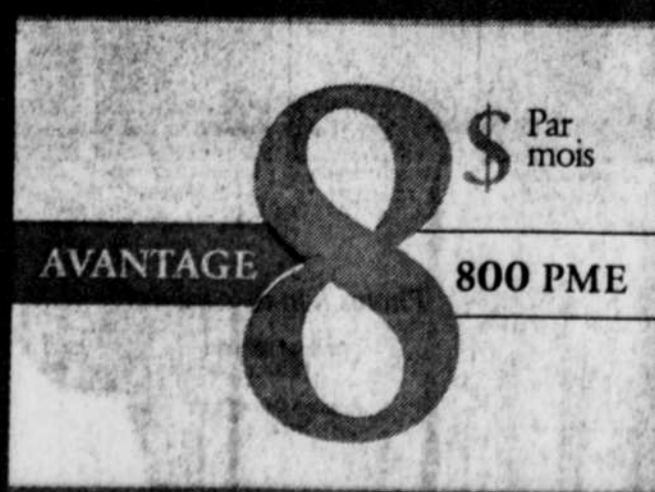
QUÉBEC — Les députés péquistes du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie ont remis à plus tard leur rencontre pour discuter de l'opportunité d'ajouter un poste de député régional afin que les deux régions administratives soient représentées distinctement dans la nouvelle structure adoptée par le gouvernement Parizeau. Hier, ils ont eu un bref entretien avec le ministre d'État au développement des régions, Guy Chevrette. Entre-temps, le député de Gaspésie, Guy Lelièvre, a été nommé président du caucus des députés de l'Est du Québec. La Gaspésie est donc bien représentée avec un ministre, Marcel Landry (Bonaventure), un délégué régional, Matthias Rioux (Matane) et le président du caucus régional.

J'ÉCOUTE LA JUNGLE

pour les arts et spectacles à la façon de Jean Brouillard à 8 h 30



Donnez du ressort à vos affaires



Il n'en coûte que 8 \$ par mois pour doter votre entreprise d'un outil de marketing très performant : votre propre numéro 800. Et avec le service *Avantage 800 PME*™ Bell, vous profitez gratuitement de l'équipe *Téléforce*™ des conseillers qui vous aident à utiliser votre numéro 800 pour percer de nouveaux marchés, stimuler vos ventes et mieux servir votre clientèle. *Avantage 800 PME* et *Téléforce*. Un bond en avant pour votre entreprise en composant le 1 800 363 Bell.

Adhérer avant le 31 décembre 1994 et promouvoir les frais d'administration de 39,50 \$.



LES ARTS ET SPECTACLES

Le Théâtre de l'Oeil inaugure les Dimanches famille de l'Institut



André-Philippe Gagnon sait parfaitement créer l'illusion de la présence réelle.

Au Capitole

André-Philippe Gagnon est en grand nombre !

André-Philippe Gagnon est en grande forme et en grand nombre ! Pour être coup sur coup Jordy et Trenet, Nat King Cole et Nathalie, sa fille, René Simard et Nathalie, sa soeur, il ne suffit pas d'être imitateur, mais prestidigitateur ! Il déballe ses trucs au Théâtre Capitole, jusqu'au 15 octobre.

une critique de RÉGIS TREMBLAY
LE SOLEIL

« C'est avec la langue qu'on se fait le plus aimer ! » chante André-Philippe Gagnon, par la bouche de ses imitations. Pour imiter Sinatra ou Bécoud dans leur langue maternelle, et sans accent, pour baragouiner l'anglais à la parisienne comme Vanessa Paradis, il faut être Québécois et génial ! Il faut être André-Philippe, et personne d'autre. Il a beau se fendre en 400, il est unique.

Et où le meilleur imitateur au monde peut-il présenter le spectacle le plus complet et donner la pleine mesure de son talent ? Ce n'est ni en France, ni aux États-Unis, mais dans ce lieu-lien entre Amérique et Europe, qui a pour nom Québec et qui, de surcroît, a ses propres vedettes.

Le public québécois, qui connaît et chérit autant les stars américaines que les monstres sacrés français, sait mieux en rire, surtout quand il est servi par un magicien comme André-Philippe Houdini, qui peut faire apparaître quel-

qu'un d'un simple claquement du doigt, ou en se frottant le front, comme s'il posait un masque sorti de sa manche.

Bien sûr, Gagnon sait parfaitement créer l'illusion de la présence réelle. Si on le compare à un Michaël Rancourt, il est imbattable la plupart du temps, notamment quand il devient Julien Clerc, Julio Iglesias, Mick Jagger, Joe Cocker. Un si haut degré de perfection impressionne, mais le trait de génie est ailleurs...

Que dire d'un Patrick Norman qui chanterait les paroles des *Feuilles mortes* de Prévert sur la musique de *Yesterday*, en dansant comme Michael Jackson, sinon qu'il ne s'agit pas d'un faussaire, mais d'un créateur ? Que penser d'un type qui manipule son visage comme de la plastiline, pour se transformer successivement en Sylvester Stallone, en Marlon Brando et en Brian Mulroney, sinon qu'il ne s'agit pas d'une imposture, mais d'une sculpture ?

Et c'est dans ces moments-là qu'il soulève un public médusé, non pas trompé, mais soufflé, émerveillé !



QUÉBEC — Le Théâtre de l'Oeil inaugure dimanche la cinquième saison des Dimanches famille de l'Institut canadien de Québec.

par JEAN ST-HILAIRE
LE SOLEIL

Après *Qui a peur de Loulou ?* l'an dernier, la compagnie marionnettiste montréalaise s'amène cette fois avec *Un autre monde*, l'une des grandes réussites de son histoire qui s'étend sur 21 ans.

Créé par André Laliberté sur un texte de Réjane Charpentier, le spectacle a remporté le prix de la Meilleure Production jeunes publics de l'Association québécoise des critiques de théâtre en 1990. Ça raconte l'histoire de la grande Elle, esprit omniscient qui crée un nouveau monde peuplé d'une ménagerie attachante et drôle. Mouton, chouette et autres écureuils essaient tant bien que mal de se faire une place dans ce monde autre et rêvé, mais peut-être perfectible...

C'est à 14 h et à l'auditorium Joseph-Lavergne de la bibliothèque Gabrielle-Roy, comme tous les Dimanches famille. Comme celle de l'an dernier, l'affiche 1994-1995 aligne huit spectacles. Quelques distinctions existent toutefois entre les deux. Celle de cette saison est métissée d'un Lundi de l'Institut : le 23 janvier (20 h), le théâtre de marionnettes géantes Sans Fil donnera en hors-série *Le Hobbit*, de Tolkien, à la



À compter de dimanche, le théâtre de l'Oeil inaugure une autre saison des Dimanches famille de l'Institut canadien de Québec. Le directeur des manifestations culturelles Pierre Mino tient d'ailleurs la carte aux trésors montrant des pièces de théâtre et des spectacles pour enfants. C'est la pièce « Un autre monde » qui sera présentée. Elle raconte l'histoire d'Elle, un esprit qui crée un monde peuplé d'une ménagerie.

salle de l'Institut, rue Saint-Stanislas.

Autre chose : ne cherchez pas de spectacles de danse le dépliant 1994-1995. On en comptait deux l'an dernier et ce n'est pas qu'on n'ait voulu en programmer cette fois, assure le directeur des manifestations culturelles de l'Institut, M. Pierre Mino. « Les compagnies de danse jeunes publics sont rares au Québec et celles-ci doivent faire tourner leurs spectacles au moins deux ans pour les rentabiliser », explique-t-il.

Ceci dit, les Dimanches famille

sont aux petits ce que les Lundis de l'Institut sont à leurs parents, un éventail multidisciplinaire de produits destinés à aiguïser la curiosité et à éduquer au spectacle vivant.

M. Mino ne manque pas de faire ressortir un avantage stratégique des Dimanches famille : « C'est le voeu de l'Institut de faire de la bibliothèque Gabrielle-Roy une place de la famille. L'endroit offre plusieurs activités qui se conjuguent bien à une sortie à un spectacle. »

Argument bien reçu, somme

toute. Le nombre des abonnés est passé à 172 la saison dernière, le double de ce qu'il était en 1992-1993. Taux d'occupation : environ 75 %. L'auditorium Lavergne peut accueillir 220 personnes.

Programmation

Après *Un autre monde*, les Dimanches famille accueilleront *Bach et basse*, spectacle musical du duo Lauzon-Deschênes et de Musillusion sur l'évolution de la basse depuis le moyen-âge (23 oct.) ; *Petit monstre*, la première création à succès (1991) du Théâtre Bouches décosées (13 nov.) ; *J'habite une planète*, spectacle de chansons-théâtre du Théâtre Sonne (4 déc.) ; *Gaspashow*, un théâtre de clowns très en demande du Théâtre de l'Aubergine (29 janv.) ; *Les oeufs brouillés*, spectacle musical du trio français Pied de poule (26 fév.) ; *L'oiseau d'or*, avec les marionnettes du Théâtre Biscuits (26 mars) ; et *Comme la terre s'est mise à tourner*, un autre théâtre de marionnettes de la compagnie montréalaise de l'Avant-Pays (30 avril), seule troupe de la programmation 1993-1994 de retour cette saison, avec le Théâtre de l'Oeil.

Les Dimanches famille proposent des abonnements de trois à huit spectacles. Les prix varient de 16,50 \$ à 44 \$, taxes et frais de service inclus. Remise de 20 % aux abonnés de la bibliothèque Gabrielle-Roy (au guichet de la bibliothèque seulement). Renseignements au 691-7400.

4,99\$ SPECIAL D'AUTOMNE
matinées à prix réduit TOUS LES JOURS!
ADMISSION GÉNÉRALE
Représentations débutant avant 18 h

GALERIES DE LA CAPITALE 628-2455
5401 Boul. des Galeries, Québec, Qc
Semaine du 7 au 13 Octobre 1994.

Le Masque (G) Dolby V.F.
Tous les jours 19h10, 17h10, 19h15, 21h25

André (G) Dolby V.F.
Tous les jours 19h10

Matusalem (G) Dolby V.F.
ADMISSION GÉNÉRALE \$2,00
Sam. et Dim. 12h30

Le Spécialiste (13+ violence) Dolby V.F.
Tous les jours 12h50, 15h00, 17h10, 19h30, 21h45

Octobre (13+) Dolby V.F.
Tous les jours 13h00, 15h00, 17h00, 19h10, 21h20

Forrest Gump (G) Dolby V.F.
Tous les jours 13h00, 15h00, 19h00, 21h45

La Rivière Sauvage (G) Dolby V.F.
Tous les jours 12h35, 14h45, 17h00, 19h20, 21h40

Point de Chute (13+) Dolby V.F.
Tous les jours 13h00, 15h10, 17h15, 19h25, 21h40 Sam. et Dim. repris.
* de 13h annulées.

STE-FOY 656-0592
2500 Boul. Laurier
Semaine du 7 au 13 Octobre 1994.

Octobre (13+) Dolby V.F.
Sam. à Mardi 14h00, 16h15, 19h10, 21h30
En Semaine 19h40, 21h50

Le Fil du Temps (16+) V.F.
Sam. à Mardi 14h00, 16h15, 19h10, 21h30
En Semaine 19h10, 21h30

Quiz Show (G) V.O.A.
Sam. à Mardi 14h00, 16h40, 19h20, 22h00
En Semaine 19h20, 22h00

Tom Hanks est **Forrest Gump**

Tous les jours 13h00, 15h50, 19h00, 21h45.

GALERIES DE LA CAPITALE 628-2455
5401 Boul. des Galeries

PLACE CHAREST 529-9735
Duport et Boul. Charest

CINEMA LIDO 837-0234
Promenades Lévesque-Lauzon

ST-GEORGES 228-7540
St-Georges-de-Beauce

IMPERIAL 549-9022
Chevalerie

CHARLIE HASTASSJA SHEEN KINSKI

Ce n'est pas la chute qui est mortelle

POINT DE CHUTE 13 ANS+

David Ansen de **NEWSWEEK** a dit:
"La saison automnale débute en force avec 'QUIZ SHOW'." Le meilleur film de Redford depuis "Des gens comme les autres".

Richard Schickel de **TIME MAGAZINE** a dit:
"Une présentation intelligente et extrêmement divertissante d'un tournant dans l'histoire culturelle américaine." Scénario efficace de Paul Attanasio et direction colorée de Robert Redford."

Tous les jours 13h00, 15h10, 17h15, 19h25, 21h40, Sam. et Dim. repris. de 13h00 annulées.

GALERIES DE LA CAPITALE 628-2455
5401 Boul. des Galeries

PLACE CHAREST 529-9735
Duport et Boul. Charest

CINEMA LIDO 837-0234
Promenades Lévesque-Lauzon

IMPERIAL 549-9022
Chevalerie

FAMOUS PLAYERS

2\$ Entrée REPRÉSENTATION SPÉCIALE, samedi et dimanche générale 12 h 30: "Matusalem", aux Galeries de la Capitale.

Le film le plus acclamé de l'année!

Peter Travers de **ROLLING STONES** a dit:
"QUIZ SHOW" est, à ce jour, le meilleur film américain de l'année. Robert Redford lance la rentrée cinématographique d'automne sur une note stimulante."

JOHN TURTURRO ROB MORROW RALPH FINNIS

QUIZ SHOW

STE-FOY 656-0592
2500 Boul. Laurier

V.O.A. Sam. à Mardi 14h00, 16h40, 19h20, 22h00. En semaine 19h20, 22h00.

«Rose-Anna et ses p'tits gâteaux Vachon»

L'histoire qu'on joue à Sainte-Marie de Beauce

SAINTE-MARIE — Qu'on en juge par le menu de nos scènes, le théâtre historique tombe en désuétude, à la notable exception du shakespeareien. Le spectateur puise une catharsis plus profonde dans les dilemmes de l'homme du commun que dans les calculs, triomphes ou déboires des grands de ce monde.

Un commentaire de JEAN ST-HILAIRE
LE SOLEIL

Reste qu'être, c'est se souvenir et se souvenir, c'est savoir tout autant repérer l'épopée vécue autour

de soi que celle forgée dans les hauteurs de l'expérience collective. Sainte-Marie a bonne raison de vouloir raviver sa mémoire, elle qui célèbre cette année son 250e anniversaire. Elle s'est tournée tout naturellement vers un grand mythe local, les « p'tits gâteaux Vachon », et comme ce sou-

venir, tout vivant qu'il reste, réclamait représentation, elle l'a porté au théâtre.

L'auteure, Mme Raymonde Gilbert, s'est exécutée avec la conscience des suffragettes : comme le titre de *Rose-Anna et ses p'tits gâteaux Vachon* l'indique, son

texte fait ressortir le rôle prépondérant de cette forte femme née Giroux dans l'édification de l'empire Vachon.

Interprétée par des amateurs, la pièce a les qualités de leur enthousiasme, un enthousiasme que la mise en scène de Nancy Bernier bride assez bien, sans en gommer toutefois tous les excès et imprécisions. Mais là n'est pas le point. L'important, c'est de savoir si la proposition ne copie pas ces portraits de famille où tout un chacun se crispe dans une image idéalisée de soi que le naturel en prend la gueule de bois. Eh bien non, pas de ça dans notre morceau.

On assiste aux hauts colorés et aux petits bas d'une entreprise florissante animée par une famille affectée des travers normaux d'une famille normale. Ce qui se passe dans cette pièce facile à suivre intéresse la vie humaine, et très peu celle des anges. Le sous-titre de « comédie folklorique » est approprié.

Secondée par le scénographe Bernard White, Nancy Bernier a conféré un côté théâtre total un peu brechtien à sa mise en scène. Films documentaires maison, vio-

lon solo joué à vue, jeux d'ombres, chanson, scènes jouées dans un cadre réduit, elle recourt à une large gamme de procédés.

Le robuste naturalisme chronologique de la pièce est estompé par la convention fantaisiste d'un chœur de petits gâteaux. C'est notre narrateur. Avec leur minuscules lampes frontales, ces créatures ont tout de grenouilles de coulisses.

L'aride arithmétique qu'elles dressent ici et là, à preuve du succès des Vachon, colle peu à leur caractère de commères, mais elles en ébruitent de bonnes, entre autres sur ce fameux poêle américain importé clandestinement, en pièces détachées, sur les tours de passe-passe déployés par l'entreprise pour assurer son approvisionnement en sucre pendant la guerre, sur le réalisme politique à toute épreuve des frères Vachon : deux « rouges », deux « bleus »!

Bref, tout parfait qu'il est, ce morceau dont on donne les dernières représentations ce soir et demain (20 h), à la polyvalente Benoit-Vachon, constitue un bel exemple d'appropriation de son histoire locale.

Le maître du violoncelle Anner Bylsma en concert aux Lundis de l'Institut



Anner Bylsma croit qu'un musicien qui se « spécialise » dans un répertoire en particulier, le fait toujours à son propre détriment, en se privant d'une richesse.

QUÉBEC — Le violoncelliste Anner Bylsma, dont on dit qu'il est un des plus célèbres à jouer sur instruments moderne et baroque, donnera un concert lundi à l'Institut canadien de Québec.

Il interprétera alors la *Suite no 3* de Bach, une sonate de Boccherini (dont il dit qu'il est le premier des impressionnistes), ainsi que des oeuvres de Vivaldi et Geminiani, avec sa collègue la Canadienne Susie Napper.

Précédé d'une discographie où voisinent notamment Beethoven, Boccherini, Haydn, Hindemith, Messiaen, Ravel, Liszt, Schubert, Servais, Telemann, Vermeulen et Vivaldi, le musicien d'origine hollandaise s'est acquis une réputation enviable par son interprétation des six suites pour violoncelle seul de Bach. On dit qu'il est de ceux qui ont le plus enregistré de musique baroque sur instrument ancien.

Sur la route depuis plus de 30 ans, l'artiste a étudié avec Carel Boomkamp et remportait en 1959 la compétition Pablo Casals. Il a joué avec les principaux orchestres du monde, tant en Europe, au États-Unis qu'au Japon, en Russie et en Australie. Il a aussi souvent travaillé avec des formations comme le Rondon, spécialisé en musique du XXe siècle et formé un trio avec Frans Brueggen, à la flûte à bec

et Gustav Leonhardt au clavecin.

Il a aussi réalisé une intégrale des sonates pour violoncelle de Beethoven avec Malcom Bilson.

Concertiste très demandé, Anner Bylsma est aussi un professeur apprécié et a donné, la saison dernière, des « master-classes » à Juilliard et Mannes School of Music, en plus de jouer à Carnegie Hall, Vassar College, UCLA Center et au Canada, avec l'orchestre baroque du Pacifique et l'Ensemble Arion de Montréal.

À un journaliste qui lui demandait comment il enseigne le violoncelle baroque, M. Bylsma répondait qu'il ne l'enseigne pas parce qu'il croit que l'on doit d'abord apprendre à bien jouer du violoncelle.

Il lui arrive de donner son opinion sur la manière dont on joue mais seulement pour le plaisir de le faire. Surtout pas parce que quelqu'un veut devenir un professionnel du violoncelle baroque.

« Si vous êtes un bon instrumentiste réellement motivé et si vous avez bien appris à jouer de votre instrument, vous trouverez vous-même la meilleure manière de faire pour vous. »

"LA MEILLEURE COMÉDIE ROMANTIQUE DE L'ANNÉE."

Bonnie Churchill, NATIONAL NEWS SYNDICATE

"UNE ROMANCE DÉLICIEUSE, BOURRÉE DE SURPRISES SUBTILES."

Michael Medved, SNEAK PREVIEWS

"REMPLE DE ROMANCE MAGIQUE. Norman Jewison nous montre son meilleur génie comique depuis 'MOONSTRUCK.'"

Peter Travers, ROLLING STONE



MARISA TOMEI ROBERT DOWNEY, JR.

Un film de NORMAN JEWISON

SEULEMENT TOI...

UNE HISTOIRE D'AMOUR ÉCRITE DANS LES ÉTOILES.

TRISTAR PICTURES PRESENTS
A FRIED WOODS FILMS AND YORKTOWN PRODUCTIONS, LTD. PRODUCTION "ONLY YOU"
BONNIE HUNT JOAQUIM DE ALMEIDA FISHER STEVENS "RACHEL PORTMAN" "DIANE DRAKE"
"NORMAN JEWISON" CARY WOODS ROBERT N. FRIED CHARLES MULVEHILL "NORMAN JEWISON" TRISTAR
Laissez-passer refusés

PLACE CHAREST 529-9745
DUPONT et Blvd. Charest

CINEMA LIDO 867-0234
Promenade Leves-Laurin

"Deux heures de pur délice... Heureux et enlevant, on sort le sourire aux lèvres, après avoir beaucoup ri et pas bêtement... À savourer goulûment!"

— Huguette Roberge, LA PRESSE

"Amusant, captivant, fougueux!"

— Valérie Letarte, SALUT, BONJOUR!

"... un véritable régal... deux heures de rigolade!"

— Paul Toutant, MONTRÉAL CE SOIR

SOPHIE MARCEAU PHILIPPE NOIRET

CLAUDE RICH SAMI FREY



La fille de d'Artagnan

un film de BERTRAND TAVERNIER

LE CLAP 650-CLAP
2501 Ch. Ste-Foy Ste-Foy

MALOFILM DISTRIBUTION

"... une envolée proche de la poésie d'un Spielberg..."

— Françoise Grimaldi, LA PRESSE



produit par ROCK DEMERS et KEVIN TIERNEY

Les productions La Jete Cook air new zealand TMN CTF

PLACE CHAREST 529-9745
Dupont et Blvd. Charest

MALOFILM DISTRIBUTION

PRIX DE LA CRITIQUE INTERNATIONALE
PRIX DU MEILLEUR FILM CANADIEN
FESTIVAL DES FILMS DU MONDE

13 ANS ET PLUS

"À couper le souffle!"

— Eric Fourlanty Voir

MICHEL CÔTÉ MARC MESSIER FRANCE CASTEL

UN FILM DE ANDRÉ FORCIER



LE VENT DU WYOMING

CIT

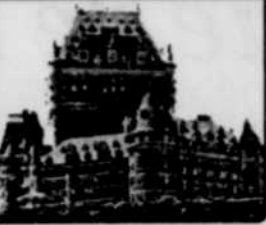
CREATIVITY

LE CLAP 650-CLAP
2501 Ch. Ste-Foy Ste-Foy

MALOFILM DISTRIBUTION

OÙ ALLER À QUÉBEC

Faire parvenir vos communiqués à:
LISE GIGUÈRE,
LE SOLEIL,
 C.P. 1547, 390 St-Vallier Est,
 Québec, G1K 7J6.
 Fax: 647-3374
 Tél: 647-3489



Cinéma

La classification des films est établie par l'Office des communications sociales. Voici le barème d'appréciation des films qui sont actuellement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rivière-Sud.

★ Les chiffres indiquent la valeur artistique de l'oeuvre : (1) chef-d'oeuvre ; (2) remarquable ; (3) très bon ; (4) bon ; (5) moyen ; (6) médiocre ; (7) minable.

★ Les appréciations des films sont établies sur les copies présentées dans la province de Québec.

CINEPLEX CHAREST (529-9745). Le spécialiste (1) Dolby 13h30, 16h, 19h, 21h30. Point de chute (5) 13h05, 15h15, 17h20, 19h40, 21h50, 13 ans. Le masque (4) 14h, 16h20, 19h. G. Le meurtrier dans le sang (3) v.f. de *Natural Born Killers*. 21h15, 18 ans. Les aventuriers du timbre perdu (1) Dolby 13h, 15h05, 17h10, 19h15. G. Forrest Gump (3) V.F. 21h25. Le fil du temps (5) v.f. de *Timecop*. 13h05, 15h10, 17h15, 19h40, 21h50, 16 ans. L'ombre de Shawshank (5) Dolby 13h, 15h45, 18h35, 21h25, 13 ans. La rivière sauvage (4) Digital 14h, 16h30, 19h10, 21h35. G. Seulement toi (1) Dolby 13h45, 16h25, 19h20, 21h45. Prix d'entrée : 8 \$; 4,50 \$ pour les 65 ans et plus et les moins de 14 ans; 4,99 \$ avant 18 h en semaine. N.B. Possibilité de se procurer des billets à l'avance pour des représentations dans la même journée.

sensation du film de Ngabo Léonce: *Gito l'ingrat*. 19h. Salle A-1, université Laval, pavillon de Koninck. Rens.: 647-5853.

CINÉ BISTRO. 291, Saint-Vallier Est. Rens.: 648-6677. *Voyage au fond des mers*. V.O.A. Ven. 15h. *Les Simpson*. Ven. 16h. 2001, *Odyssée de l'espace*. Ven. 16h30. *Blade Runner*. V.F. Ven. 14h, 20h, 22h. *Le bal des vampires*. V.O.A. Ven. 21h. *Frankenstein vs The Wolfman*. V.O.A. Ven. 1h. Entrée libre. Ces films étant présentés dans un bar, il est nécessaire d'avoir 18 ans pour s'y rendre.

VIDÉOTHÉÂTRES
 - Bibliothèque Gabrielle-Roy, 350, rue Saint-Joseph Est. Rens.: (529-0924). 19h: *L'ours mon frère*.
 - Bibliothèque municipale de Charlesbourg, Succursale Bon-Pasteur, 425, rue Jean-XXIII. Entrée libre. Rens.: 624-7742. 15h30: *Un Schtroumpf pas comme les autres*.

Expositions

Les institutions
MUSÉE DU QUÉBEC. 1, av. Wolfe-Montcalm, Parc des Champs-de-bataille. Ouvert du mar. au dim. 12h à 17h45; mer. 12h à 20h45. Prix d'entrée: 4,75 \$; 3,75 \$; 2,75 \$. ★ Visites commentées les samedis et dimanches entre 13h30 et 16h30. ★ Entrée libre le mercredi. ★ Possibilité de visites commentées, parcours découverte. ★ Expositions permanentes: *La collection du Musée et La tourelle du pavillon Baillargé. Restauration en sculpture ancienne*. Se termine le 16 avril. *Claude Toust-gant: monochromes, 1978-1982*. Se termine le 30 octobre. *Les estampes de Max Beckmann* du Moma. Se termine le 30 octobre. *Pas-sions pour l'art du Québec*. Evolution de l'art du Québec, du XVIIIe siècle à nos jours. Alexander Calder. Le lieu de l'été.

MUSÉE BON-PASTEUR. 14, Couillard, dans le Vieux-Québec. Dim. et jeudi: 13h à 17h. Possibilité de visites de groupe au 694-0243. Vie et actualité de l'histoire des religieux du Bon-Pasteur. Objets, meubles d'époque, lieux historiques, vignettes explicatives et vidéos commentées depuis 1850. Entrée libre.

MUSÉE DE LA CIVILISATION. 85, rue Dalhousie (643-2158). Du mar. au dim. de 10h à 19h. Possibilité de visites guidées. Prix d'entrée: 5 \$; 4 aînés; 3 \$ étudiant; gratuit 16 ans et moins. *Mémoires* (salle 3). Vision de l'histoire du Québec. *Objets de civilisation* (salle 1): mobilier et objets témoin des valeurs québécoises. Aussi, *La collection chinoise des Jésuites. La barque* (salle 1): découverte sur le site du Musée, ses 250 ans en font la plus vieille embarcation légère du genre mise au jour sur le continent nord-américain. *Masques et mascarades*, se termine le 16 octobre. *Trois pays dans une valise*. Se termine le 15 janvier. *Vive la mariée!*, le mariage au Québec. Se termine le 12 février. *Forêt verte, planète bleue* (salle 2). Se termine le 15 avril. *Boucle d'Or et les trois ours*, incursion dans le monde du conte pour enfants. *Comme Me Ves Te Veras* (Un jour tu verras comme tu me vois maintenant). Objets d'art populaire, photographies, rites et pratiques illustrant la célébration de la Mort par les Mexicains. Se termine le 6 novembre.

MUSÉE DE CIRE DE QUÉBEC. 22, rue Sainte-Anne. *L'histoire du Québec et son actualité* avec Myriam Bédard, Roch Voisine, Gilles Lalupelle. Rens.: 692-2289. Prix: 5 \$ adultes; 4 \$ étudiant; âge d'or; gratuit pour moins de six ans.

CHÂTEAU DE MAIZERETS. 2000, boul. Montmorency. Sem: 13h à 21h; Sam. Dim: 10h à 21h. Rens.: 691-2385. *Maryse Bérubé*, vieux meubles et objets usuels transformés en animaux exotiques et *Suzanne Trudel*, photographies. Se termine le 9 octobre.

CITADELLE DE QUÉBEC ET MUSÉE DU ROYAL 22e RÉGIMENT. Visites guidées en français et/ou anglais de 9h à 16h. *Trois siècles de vie militaire*. Rens.: 648-3563. Prix d'entrée: 4,25 \$; 2 \$ pour les 17 ans et moins; gratuit pour les six ans et moins accompagnés d'un parent.

MAISON CHEVALIER. (Musée de la civilisation), 50, rue Marché-Chaplain, place Royale. Tous les jours 10h à 17h. *Habiter au passé*, l'évolution de l'habitation et son mobilier. Se termine le 9 octobre.

CLAP (650-CLAP). ★ Trois couleurs: Rouge (3) 13h15, 17h15, 19h15, 21h10. ★ Le vent du Wyoming (1) 13h30, 15h30, 17h30, 19h30, 21h20. ★ La fille de d'Artagnan (1) 14h, 16h30, 19h, 21h30. *Les Pierrafeu* (5) v.f. de *The Flintstones*. 15h15. Prix d'entrée: 5,25 \$; 4,50 \$ moins de 14 ans et plus de 50 ans; 4 \$ pour les 65 Super-Priméurs.

GALERIES DE LA CAPITALE (628-2455). Le masque (4) Dolby. Tous les jours 15h10, 17h10, 19h15, 21h25. G. André (5) Dolby. V.F. Tous les jours 13h10. G. Le spécialiste (1) Dolby. Tous les jours 12h50, 15h, 17h10, 19h30, 21h45. Octobre (4) Dolby. Tous les jours 13h, 15h, 17h, 19h10, 21h20, 13 ans. *Forrest Gump* (3) V.F. Dolby. Tous les jours 13h, 15h50, 19h, 21h45. G. La rivière sauvage (4) Tous les jours 12h35, 14h45, 17h, 19h20, 21h40. G. Point de chute (5) Dolby. Tous les jours 13h, 15h10, 17h15, 19h25, 21h40. Sam. Dim. 15h10, 17h15, 19h25, 21h40, 13 ans. Prix d'entrée: 8 \$; 4,99 \$ tous les jours les représentations avant 18h; 4,25 \$ enfants et âge d'or.

LIDO (837-0234). La rivière sauvage (4) v.f. de *Wild River*. 13h, 15h15, 19h, 21h15. *Black Beauty* (5) V.F. 13h, 15h15. G. Octobre (4) 19h, 21h15. *Forrest Gump* (3) V.F. 12h30, 15h15, 19h30. G. Le fil du temps (5) v.f. de *Timecop*. 21h15, 16 ans. Le spécialiste (1) 13h, 15h15, 19h, 21h15. Seulement toi (1) 13h, 15h15, 19h, 21h15. G. Les petits garnements (5) v.f. de *The Little Rascals*. 13h, 15h15. G. Point de chute (5) v.f. de *Terminal Velocity*. 19h, 21h15, 13 ans. Prix d'entrée: 8 \$; 5,50 \$ pour les 13-20 ans; 3 \$ pour les moins de 12 ans (sauf pour les films cotés 13 ans+) et plus de 65 ans. N.B. Possibilité de se procurer des billets à l'avance pour des représentations dans la même journée.

MIDI-MINUIT (522-2828). *Vidéos XXX*. *Renegade* (1) 12h05, 14h50, 19h20. *Godmother* (1) 13h30, 16h15, 20h45. *Commando Leopard* (1) 8h45, 22h05. *Bleu comme l'enfer* (1) 10h25, 17h40, 23h40. 18 ans. Prix d'entrée: 7 \$.

PARIS (694-0891). Montparnasse Pondichéry (5) 19h. G. Clanches (4) v.f. de *Speed*. 21h30. G. Bagarre à la une (5) v.f. de *I Love Trouble*. 18h45. G. Loup (4) v.f. de *Wolf*. 21h15, 13 ans. La liste de Schindler (2) v.f. de *Schindler's List*. 20h, 13 ans. Prix d'entrée: 3 \$.

SAINTE-FOY (656-0592) Octobre (4) Dolby. 19h40, 21h50, 13 ans. Le fil du temps (5) v.f. de *Timecop*. 19h10, 21h30, 16 ans. *Quizz Show* (3) 19h20, 22h. G. Prix d'entrée: 8 \$; 4,99 \$ pour toutes les représentations avant 18h; 4,25 \$ enfants et âge d'or.

CARREFOUR TIERS-MONDE ET l'Union générale des étudiants Africains à Québec. Pre-

MUSÉE DE L'AMÉRIQUE FRANÇAISE. 9, rue de l'Université. Mar. au dim. 10h à 17h. ★★ Le Musée sera exceptionnellement ouvert lundi. Visites commentées les samedis et dimanches: réservation au 692-2843. *Pour la mémoire du monde. Souvenirs d'Égypte*. Se termine en décembre. *Un autre son de cloche*. Se termine en mars. *Légendes de l'Amérique française*. Se termine en janvier. *L'électricité: un coup de foudre*. *Suzor-Côté: illustrateur de l'histoire*. *Félix Leclerc ou l'aventure*. l'itinéraire de l'homme et de l'oeuvre en parallèle avec l'évolution de la société québécoise au XXe siècle. Se termine le 15 octobre 1995.

CHÂTEAU FRONTENAC. dans le hall principal: *Nos premiers 100 ans*.

VILLA BAGATELLE. 1563, chemin Saint-Louis, Silery. Rens.: 688-8074. Mar. au dim. 11h à 17h. *Stanley Cosgrove*, peintre et *Jocelyne H. Turcotte*, sculpteur. Se termine le 30 octobre. ★ À cette occasion, une sérigraphie-bénéfice à partir d'un tableau de Stanley Cosgrove intitulé *Sur l'île d'Anticosti* et interprétée par le maître sérigraphe André Lemieux sera mise en vente lors de l'exposition.

CENTRE DE DOCUMENTATION ET D'ANIMATION EN BANDE DESSINÉE. 251, Saint-Joseph Est. Tous les jours de 13h à 17h. *Jérôme Bigras a jeté l'encre de Jean-Paul Eid*. Se termine le 16 octobre.

CENTRE D'INTERPRÉTATION DE LA VIE URBAINE. 43, côte de la Fabrique. Mar. au dim. 10h à 17h. Entrée libre. Possibilité de visites commentées. *Le visage multiculturel de Québec*. Se termine le 16 janvier.

CENTRE D'INTERPRÉTATION DU PARC DES CHAMPS-DE-BATAILLE. Pavillon Baillargé, Musée du Québec, Parc des Champs-de-bataille. Mar. au dim. 12h à 17h30. Rens.: 648-4071. Spectacle audiovisuel: *Histoire des Plaines d'Abraham de la Nouvelle-France jusqu'à aujourd'hui*. Aussi: *Sous les verrous des prisons communales*, regard sur le milieu carcéral.

CENTRE MUSÉOGRAPHIQUE DE L'UNIVERSITÉ LAVAL. pavillon Louis-Jacques-Casault, 3e étage, porte 3545. Mar. au jeu. 12h à 16h et le premier dimanche de chaque mois de 13h30 à 16h30. Exposition permanente sur l'histoire de l'université et de l'humanité. Prix d'entrée: 3 \$; 1,50 \$. Rens.: 656-7111.

CENTRE DE FORMATION TEXTILE DE L'EST DU QUÉBEC. 206, Christophe-Colomb Est. Lun. au jeu. 9h à 21h; Ven. 9h à 17h; Sam. Dim. 13h à 16h.

MAISON THOMAS BAILLARGÉ. (Centre d'accueil du Musée du Séminaire), 2, côte de la Fabrique. *Trois siècles de continuité*.

MAISON ALPHONSE DESJARDINS. 6, rue du Mont-Marie, Lévis. Rens.: 835-2090. Lun. au ven. 10h à 12h et 13h à 16h30. Sam. Dim. 12h à 17h. Visites guidées et démarche éducative offerte aux écoles de tous les niveaux académiques. Rens.: 1-800-463-4810, poste 2090. *Hommage aux artistes de la région*. Se termine le 16 octobre.

MAISON HAMEL-BRUNEAU. 2608, chemin Saint-Louis. Mar. au dim. 12h30 à 17h et mer. 12h30 à 21h. Possibilité de visites guidées en compagnie d'animateurs au 654-4007. *Alonso, Alonso de Dallaire*. Se termine le 20 décembre.

PALAIS MONTCALM. 995, place d'Youville. Mar. au dim. 12h à 17h. Au Centre d'exposition (rez-de-chaussée). Visites animées débutant aux heures. Entrée libre. Salle #1: *Pluralité 1994-1995*, exposition collective récurrente organisée par le Conseil de la Peinture du Québec. Se termine le 23 octobre. Salle #2: *Recit nomade-territoires* de Joan Baker, Marie Barrett, Michael Davidson, Jacques Desruisseau et Sylvie Fortin. Se termine le 30 octobre. Salle #3: *Le silence des armes* organisée en collaboration avec la Galerie Estampe Plus. Exposition solo de Alex Mangrini. ★ Une conférence de l'artiste aura lieu le 17h. ★ La conservatrice Suzanne Presse sera sur place les afin de commenter l'exposition.

BIBLIOTHÈQUE GABRIELLE-ROY. 350, Saint-Joseph Est. Ven. au sam. 12h à 17h; Dim. 12h à 13h30. Entrée libre. *Hommage à la terre, sixième édition de la Biennale nationale de céramique* au Centre d'exposition, 44 oeuvres de 35 céramistes canadiens. Se termine le 9 octobre.

BIBLIOTHÈQUE VIEUX-QUÉBEC. Rens.: 691-6357. *L'humanité à la recherche de Dieu de Yves Poulin*. Se termine le 30 octobre.

BIBLIOTHÈQUE SAINT-ANDRÉ. 2155, boul. Bastien, Neufchâtel. Mar. Jeu. 13h à 20h30; Mer. ven. 13h à 17h30; Sam. Dim. 13h à 17h. *Claude Lavoie*. Se termine le 7 novembre.

BIBLIOTHÈQUE ST-ALBERT. 5, rue des Ormes. *Yvette B. Simard*. Se termine le 1 novembre.

BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ LAVAL. pavillon Jean-Charles-Bonenfant. Lun. au ven. 8h30 à 23h; Sam. 10h à 17h30. *Mémoires inter-joueurs de France McNeil*. Se termine le 9 octo-

bre. La minéralogie du Mont Saint-Hilaire. Se termine le 6 novembre.

Galleries
ADAGIO. Bibliothèque Felix-Leclerc, 1130, boul. Pie XI Nord. Mar. jeu. ven. 14h à 21h; Mer. sam. 10h à 17h; Dim. 13h à 17h. *Images de chez nous de Monique Pizote*, huiles. Se termine le 16 octobre.

ALTERNATIVE. 24-26, rue Saint-Nicolas. Rens.: 692-4888. *Pour mémoire de Michel Pichat*. Se termine le 6 novembre. Vernissage à 19h.

ANIMA G. 31e étage du complexe G (644-9841). Lun. au ven. 9h à 17h. Sam. Dim. 13h à 17h. *État au sièges*, acryliques de Bernard Doucet. Se termine le 23 octobre.

LA CHAMBRE BLANCHE. 185, Christophe-Colomb Est. Rens.: 529-2715. Mer. au dim. 13h à 17h. *Vases et montages de Ivan Binet*. Se termine le 16 octobre.

CHARLES & MARTIN GAUTHIER. 650, Marguerite-Bourgeoys. Rens.: 682-0995. Ven. Sam. Dim. 12h à 17h. *Anatomia Ursus de Michel Saulnier*. Se termine le 23 octobre.

DES ARTS VISUELS. Edifice la Fabrique, 295, boul. Charest Est. Mar. au ven. 9h30 à 16h. Dim. 13h à 17h. Rens.: 656-7631 ou 2383. *Ana-Khronos de Louise Cloutier*. Installations. Se termine le 9 octobre. ★ L'artiste sera présente à la Galerie dimanche.

ENGRAMME. 263, Saint-Vallier Est. Mar. au dim. 13h à 17h. En l'air, sérigraphies de *Gérald Ouellet*. Se termine le 28 octobre. Vernissage ce soir 17h.

ENGRAMME AU THÉÂTRE PÉRISCOPE. *Claude Michaud/Alain Turgeon*. Se termine le 15 octobre.

DU TRACEL. Maison Blanchette, 4187, côte du Cap-Rouge, Cap-Rouge. Mar. au dim. 13h à 17h; Ven. 19h à 21h. Sculptures et reliefs de *Jacques Lambert*. Se termine le 19 octobre.

GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC. Heures d'affaires et soirs de spectacle. *Colette Bovin*, toiles et dessins. Se termine le 16 octobre.

MADELINE LACERTE. 1, côte Dinan. Mar. au ven. 10h à 17h; Sam. Dim. 13h à 17h. *Figure Work X de Frank Mulvey*, peintures et dessins. Se termine le 23 octobre.

MADELINE LACERTE. (galerie annexe), 39, côte de la Canoterie. Mar. au ven. 10h à 17h; Sam. Dim. 13h à 17h. *Michèle Bernatchez*. Se termine le 10 octobre.

LINDA VERGE. 1049, avenue des Érables. Mer. au ven. 11h30 à 17h30; Sam. Dim. 13h à 17h et sur rendez-vous. *Cécile Cyr*. Se termine le 14 octobre.

LE LIEU. Centre en art actuel, 345, rue du Pont. Rens.: 529-9680. Mar. au dim. 13h à 17h. *Manoeuvre nomade*, installation du collectif InterLe Lieu. Se termine le 16 octobre.

MAISON LOUISE-CARRIER. 33, rue Wolfe. Levis. Mar. mer. et ven. 9h à 17h; Jeu. 9h à 21h; Sam. Dim. 13h30 à 17h. *Celine Allard, Denise Blackburn*. Se termine le 16 octobre.

MONT SAINTE-ANNE. 1, boul. Beau-Pré. Beau-Pré. Rens.: 827-4433. *La reconstruction de l'homme de Jean Beaulieu*, acryliques. Se termine le 9 octobre.

MOULIN DES JÉSUITES DE CHARLESBOURG. 7960, boul. Henri-Bourassa. Ven. 18h à 21h; Sam. Dim. 13h à 17h. Sur demande en semaine. *L'art de l'accordéon et du violon traditionnels* produit par le Centre de valorisation du patrimoine vivant. Plus d'une soixantaine de photographes. Se termine le 26 novembre.

OEIL DE POISSON. 25, boul. Charest Ouest. Rens.: 648-2975. Mar. au dim. 13h à 17h. *Salon de peinture*, exposition collective. Se termine le 9 octobre.

SALON BENOIT-SIMARD. YMCA Vieux-Québec, 650, avenue Laurier. *Ordre, calme et volupté de Micheline Saint-Hilaire*. Se termine le 8 octobre.

TRAIT CARRÉ. 7985, rue Trait-Carré Est. Jeu. Ven. 19h à 21h; Sam. 13h à 17h; Dim. 11h à 17h. *Aquadames* avec les aquarellistes *Mireille Belzile, Manon Bolduc, Monique Demers et Carmen Dumas*. Se termine le 16 octobre.

VIEILLE MAISON DES JÉSUITES. 2320, chemin du Foulon, Silery. Mar. au dim. 11h à 17h. Rens.: 654-0259 ou 688-8074. *Drole de coq et Québec préhistorique*. Se termine le 17 octobre.

ZANETTIN. 28, côte de la Montagne. Rens.: 692-1055. Mar. au sam. 11h à 17h; Dim. 12h à 17h. *Huguette Von Muhlenen*, raku. Se termine le 16 octobre.

Ailleurs.
 - Collectifs d'artistes de l'île d'Orléans. Lun. au sam. 9h à 18h et dim. 11h à 18h. Sacristie de l'église historique, 1249, chemin Royal, Saint-Pierre, île d'Orléans.
 - Exposition médiévale et fantastique. Pyramide du Centre Innovation, 2360, chemin Sainte-Foy. Se termine demain.

Jimmy Page et Robert Plant de nouveau réunis



Robert PLANT

QUÉBEC — Fini les rumeurs ! Début novembre, Robert Plant et Jimmy Page présenteront sous leur nom un nouveau CD et une vidéocassette respectivement intitulés *No Quarter* et *Unledded*.

par MICHEL BILODEAU
 collaboration spéciale

Eh oui ! Jimmy Page et Robert Plant de nouveau réunis. Les retrouvailles des deux musiciens pour la réalisation d'une émission *Unplugged* pour MTV (rebaptisée *Unledded* pour l'occasion) avaient alimenté les rumeurs du retour de Led Zepelin mais, prudemment, les deux compères avaient laissé plané le doute.

Après tout, Page et Plant n'avaient pas travaillé aussi sérieusement ensemble depuis la dissolution du groupe en 1980, à la suite du décès du batteur John Bonham. Face au refus de John Paul Jones de se joindre à l'équipe, Plant et Page ont finalement laissé tomber l'idée de remettre Led Zepelin à flot.

Pour ce concert réunion, les deux compères ont pigé dans leur vaste répertoire pour remodeler des pièces jalons telles *No Quarter*, *Nobody's Fault But Mine* et *When The Levee Breaks* et fait appel à la section rythmique de Plant lors de la tournée *Fate Of Nations*, soit le batteur Micheal Lee et le bassiste Charlie Jones (le genre de Plant) ainsi qu'à Jim Sutherland (Bodhran) et Pori Thompson (guitare) de The Cure.

Du concert au disque, il n'y avait qu'un pas à franchir, ce que le tandem a fait. Selon la maison Atlantic, ce disque qui sera lancé le 8 novembre comprendrait de nouvelles versions de 10 classiques de Led Zepelin dont *Kashmir* et *Since I've Been Loving You* ainsi que deux nouvelles compositions : *Wonderful One* et *City Don't Cry*. Les stations de radio nous en ont récemment donné un avant-gout avec la pièce *Galows Pole*.

Une tournée est en planification et elle pourrait se mettre en branle début février en Floride. On devine aisément les réactions qu'elle va susciter. Soulignons pour ceux qui peuvent capter MTV que le *Unplugged* consacré à Page et Plant sera diffusé mercredi à 22 h. La vidéocassette et le CD

seront, eux, lancés le 15 novembre.

Steve Howe : encore mieux

Lundi, Steve Howe s'installait au D'Auteuil pour deux concerts (un à 19 h 30 et l'autre à 22 h 30) et, comme c'est souvent le cas lors de pareil double, les spectateurs de la seconde prestation ont été particulièrement gâtés.

Le guitariste, qui a d'ailleurs fait appel à un chiropraticien dès son arrivée à Québec (il avait un nerf coincé), semblait plus en forme pour ce deuxième concert qui s'est étiré sur plus de deux heures.

Journée portes ouvertes

Demain dès midi, MusiquePlus ouvre toutes grandes ses portes au public... et aux artistes qui livreront entrevues et prestations en direct des studios de la chaîne spécialisée. Eric Lapointe brisera la glace à 13 h, suivi à 13 h 30, le « Band MusiquePlus » prendra la relève.

Le groupe compte notamment dans ses rangs le VJ Mike Gauthier (guitare), le réalisateur Jean-Marc Letourneau (clavier) ainsi que le batteur Michel Vaillancourt (Vilain Pingouin) et le bassiste Jean-François Auger (Laymen Traois).

MusiquePlus recevra aussi Joanne Labelle (14 h), Francis Martin (15 h), Stef Carse (15 h 30), Our Lady Peace (16 h), Mitsou (17 h) Zébulon (17 h 30), Macha Grenon (18 h) et Michèle Richard (18 h 15).

Dylan: le trentième

MusiquePlus diffusera demain à 20 h le concert hommage présenté il y a quelques années au Madison Square Garden pour souligner le trentième anniversaire de la carrière de Bob Dylan.

De nombreux artistes interviennent le répertoire de « la voix d'une génération » dont Eric Clapton (*Don't Think Twice, It's All Right*), Sinéad O'Connor (une prestation écourtée par la réception de la foule), Lou Reed (*Foot Of Pride*), John Mellencamp (*Like A Rolling Stone*), Neil Young (*All Along The Watchtower*), Tom Petty (*License To Kill*), Stevie Wonder (*Blowin' In The Wind*) et George Harrison (*Ab-solutely Sweet Marie*).

CINÉMAS CINEPLEX ODEON

PLACE CHAREST MATINÉES \$4.99*

Coin Du Point et Charest - 529-9745

*Matinées à 4,99 \$ lun., jeu. et ven. mardis et mercredis à 4,99 \$ toute la journée (samedis et dimanches et des jours fériés tarif régulier)

CONSULTEZ LA CHRONIQUE CINÉMA DU JOURNAL

SYLVESTER STALLONE SHARON STONE

LE GOUVERNEMENT LUI A APPRIS À TUER. AUJOURD'HUI, IL MET SES TALENTS AU SERVICE D'UNE FEMME QUI CHERCHE À SE VENGER DE LA PÈGRE DE MIAMI.

LE SPECIALISTE

VERSION FRANÇAISE DE THE SPECIALIST

A JERRY WEINTRAUB PRODUCTION A FILM BY LOUIS LUISA SYLVESTER STALLONE SHARON STONE JAMES WOODS "THE SPECIALIST" WITH ROD STEIGER AND ERIC ROBERTS JOHN BARRY MUSIC BY R. J. LOUISA COSTUME DESIGNER STEVE BARRON & JEFF MOST EDITOR CHUCK BINDER EXECUTIVE PRODUCERS ALEXANDRA SEROG PRODUCED BY JERRY WEINTRAUB DIRECTED BY LOUIS LUISA

PLACE CHAREST 529-9745 GALERIES DE LA CAPITALE 6401 boul. des Galeries 522-2423 CINÉMA LIDO 697-8224 1000 Avenue de la Station ST-GEORGES 228-7540

CONSULTEZ LA SECTION OÙ ALLEZ À QUÉBEC

"UNE AVENTURE PALPITANTE!"

- Peter Travers, ROLLING STONE MAGAZINE

"UN THRILLER INÉGALÉ, avec de brillantes performances de Meryl Streep et Kevin Bacon".

- Gene Shalit, THE TODAY SHOW

"MERYL STREEP TRIOMPHE DANS CE RÔLE INTELLIGENT ET SPONTANÉ".

- TIME MAGAZINE

"DU DIVERTISSEMENT ANGOISSANT ET AGRÉABLE. Le plaisir et l'intensité nous viennent d'une toute nouvelle Meryl Streep."

- David Hanson, NEWSWEEK MAGAZINE

"UNE AVENTURE PALPITANTE COMME JE N'EN AI JAMAIS VUE! Meryl Streep nous révèle une nouvelle dimension de ses talents d'actrice. Une excellente performance"

- David Sheehan, KCBS-TV

"C'EST UN 10 SUR 10!"

"La Rivière Sauvage" a tout. C'est un agréable thriller de première classe. Un film fantastique, j'ai adoré!"

- Gary Franklin, KCOP-TV

"★★★★ UN BARIL D'ÉMOTIONS!"

- Norman Mark, NBC-TV

MERYL STREEP KEVIN BACON DAVID STRATHAIRN

Les vacances sont finies.

LA RIVIÈRE SAUVAGE

version française de THE RIVER WILD

UNIVERSAL PICTURES PRESENTS A TURMAN-FOSTER COMPANY PRODUCTION

ACRITIS HANSON PRESENTS MERYL STREEP KEVIN BACON DAVID STRATHAIRN "THE RIVER WILD" JOSEPH MALZIELLO JOHN C. REILLY "JERRY GOLDSMITH" AND "JOE HUTSCHNER" BILL KENNEY JIMMY ROBERT ELLSWIT PRODUCED BY IONA HERZBERG AND RAY HARTWICK COSTUME DESIGNER DENIS O'NEILL MUSIC BY DAVID FOSTER AND LAWRENCE TURMAN

LAISSEZ-PASSER REFUSÉS

VEUILLEZ CONSULTER LA SECTION OÙ ALLER À QUÉBEC

LE MASQUE

JIM CARREY

"VOUS TROUPEZ SUREMENT CE QUI EST HALLUC

En Bref

■ Jean Lapointe à Albert-Rousseau

QUÉBEC — À la suite de plusieurs supplémentaires, l'humoriste Jean Lapointe donnera une dernière fois son spectacle *Un dernier coup de balai* à la salle Albert-Rousseau, demain (20 h). À travers le personnage de « Sam le balayeur », petit employé de théâtre et témoin privilégié des artistes qui ont défilé sur « ses » planches, Jean Lapointe fait revivre 30 années de showbiz. L'artiste est de surcroît rejoint sur scène par son complice des Jérolas, Jérôme Lemay. Billets en vente dans le réseau Billetech.

■ Claude Léveillée au Capitole

QUÉBEC — L'année 1994 s'annonce pour être celle de Claude Léveillée. Depuis la sortie de son disque compilation *Mes années 60*, qui vient de franchir le cap des 20 000 exemplaires vendus, l'auteur-compositeur-interprète revient sur scène avec une série de spectacles présentés à travers le Québec. Après un rodage dans de petites salles cet été (dont l'Anglicane de Lévis), il sera à Québec, au Capitole, les 4 et 5 novembre, accompagné de quatre musiciens. Billets en vente dans le réseau Billetech.

■ Biddle et fille au Suro Danana

QUÉBEC — Le cocktail-grill Suro Danana annonce trois représentations de Charles Biddle et de sa fille Stéphanie, les 13, 14 et 15 octobre. Père et fille se produiront en quartet, appuyés d'une pianiste et d'un batteur. Le nombre de sièges étant limité, il est primordial de réserver au 692-1515. Ces soupers-spectacles mettant en valeur le blues et le jazz sont de plus en plus courus, au point que le Suro Danana s'appête à lancer une programmation complète, qui devrait être dévoilée bientôt.

■ Rencontre avec Mignon

QUÉBEC — Les amateurs d'opéra sont invités à redécouvrir les principaux airs de l'opéra *Mignon* d'Ambroise Thomas, le samedi 15 octobre à 20 h, au Musée du Québec, lors des Avant-Opéras. Irène Brisson, professeure au Conservatoire de musique de Québec, présentera l'oeuvre et les airs les plus connus seront chantés par la mezzo-soprano Caroline Clavet, la soprano Hélène Fortier, les ténors Philippe Gendron et Simon Fortier et le baryton Michel Desbiens, accompagnés au piano par Louise Delisle Bouchard. On peut réserver ses billets en communiquant au 643-3377.

■ Jean Beaulieu à la galerie Mont-Sainte-Anne

QUÉBEC — La galerie Mont-Sainte-Anne présente jusqu'à dimanche inclusivement les oeuvres récentes du peintre trifluvien Jean Beaulieu. Sous le thème « La reconstruction de l'homme », il propose des personnages, souvent féminins, dominés en arrière-plan par des réalisations de grands architectes de différents pays (Le Corbusier, Antoni Gaudi et autres), afin de nous rappeler que l'homme se soucie bien davantage des constructions matérielles que de l'édification de son être.

■ Trudel et Bérubé à Maizerets

QUÉBEC — La peintre Maryse Bérubé et la photographe Suzanne Trudel exposent en duo à la galerie du Domaine de Maizerets jusqu'à dimanche inclusivement. La première s'exécute sur des meubles et des objets usuels, sur le thème de la faune exotique, tandis que la seconde exprime sa passion pour la nature humaine.

■ Cécile Cyr chez Linda Verge

QUÉBEC — L'artiste de Québec Cécile Cyr expose à la galerie Linda Verge jusqu'au 14 octobre. Ses oeuvres à caractère poétique, peuplées d'élégants personnages féminins, ont été réalisées sur une période de quatre ans.



■ « Conte du jour et de la nuit » au Musée de la civilisation

QUÉBEC — À l'occasion de sa « Fête autour du conte », une activité annuelle à sa 8e présentation, le Musée de la civilisation présente demain à 13 h et dimanche à 15 h *Conte du jour et de la nuit*, un spectacle jeunes publics du Théâtre le Carrousel. Écrite par Suzanne Lebeau et mise en scène par Gervais Gaudreault, la pièce raconte la touchante rencontre de deux exclus, le rat Alfredo et le géant Troller. Sur la photo, un des comédiens, François Trudel. L'entrée de 5 \$ pour les adultes et de 1 \$ pour les enfants comprend l'accès au musée. Albert Millaire clôturera la Fête autour du conte lundi, à 20 h, en faisant lecture de deux « Histoires extraordinaires » d'Edgar Allan Poe, *Double assassinat dans la rue Morgues* et *La Chute de la Maison Usher*. Coût: 5 \$.

Une histoire d'amour en accéléré

La Belgique attend Sylvie Tremblay

QUÉBEC — Sylvie Tremblay joue à saute-continent ! La chanteuse à voix du pop — *vox populi, vox Sylvie* — voit grand. Au moment où elle nous présente enfin la réédition en compact de ses deux premiers albums, *Ni bleu ni vert* et *Parfum d'orage*, elle annonce l'accélération de son histoire d'amour avec la Belgique.

par RÉGIS TREMBLAY
LE SOLEIL

Le fait est que Sylvie Tremblay donnera au moins une quinzaine de spectacles en Belgique, à l'automne 1995, dont deux avec un orchestre symphonique. « Les Belges me disent que je chante bien ! Ça fait du bien à entendre ! Au Québec, on ne se donne plus la peine de me le répéter... », dit-elle, un rien nostalgique.

L'entrevue a l'air d'une vraie rencontre, parce qu'elle n'est pas dictée par un spectacle imminent ou quelque autre événement précis. On se retrouve un après-midi, au restaurant du Capitole, comme on aurait pu se donner rendez-vous un autre jour, à une autre table. Il se trouve simplement que Sylvie vient humer le léger parfum d'orage automnal flottant sur Québec, dont le ciel n'est pas bleu, et les arbres, plus verts.

Ainsi, en 1995, 12 ans après sa première tournée européenne — 1983, année de la sortie de son premier microsillon, *Ni bleu,*



Pour sa tournée belge, en 1995, Sylvie Tremblay jouera davantage du piano... et sera plus rock. C'est Richard Desjardins qui a défriché le terrain pour les artistes québécois en Belgique, estime la chanteuse.

ni vert — Sylvie Tremblay pourra y connaître un second début.

Le liens se sont resserrés en février. « Je donnais alors un spectacle au Club Soda, et des diffuseurs belges se trouvaient dans la salle. Ils m'ont invitée à venir chanter là-bas, cet été. J'en reviens tout juste, avec des contrats en poche. »

De Desjardins à Tremblay

La Belgique s'ouvre aux artistes québécois, depuis le passage marquant et remarqué de Ri-

chard Desjardins. « On pourrait dire qu'il a fait du défrichage ! » s'exclame la Saguenéenne. Une expression que ne renierait certes pas l'Abitibien.

Pour sa tournée belge, Sylvie Tremblay sera accompagnée de six musiciens, ce qui ne l'empêchera pas de s'asseoir au piano plus souvent et plus longtemps. « J'ai le goût de me remettre au piano. Voilà pourquoi je jouerai plus de chansons de mon premier microsillon que du deuxième... »

Sylvie Tremblay se fait plaisir, tout en exauçant aussi le voeu de bien des gens, en rééditant ces deux albums, qui peuvent désormais entrer dans le lecteur laser, comme son plus récent enregistrement, *Et tu chanteras*, paru en 1992. « Les deux autres, en cire, ne se trouvaient plus que dans les magasins de disques usagés. Quand mes anciennes chansons passaient à la radio, on entendait parfois un tic ! »

Les cadres s'élargissent au Conseil de la musique

MONTRÉAL — Le Conseil québécois de la musique invitera désormais les composantes du Conservatoire de musique du Québec, les syndicats et regroupements de musiciens amateurs à participer à son action.

De plus, le jazz est intégré à la définition de la musique que représente le Conseil. Lors de l'assemblée générale annuelle, la présidence de l'organisme a été confiée à la flûtiste Claire Guimond, fondatrice de l'Ensemble Arion de Montréal. Le conseil réunira autour d'elle Mario Labbé (Analekta), Claude Bernatchez (Anonymus), François Bédard (Lanaudière), Lorena Corradi (l' Arsenal à musique), Isabelle Panneton, compositrice et Madeleine Bédard de la faculté de musique de l'Université de Montréal.

Pierrette Gingras du Nouvel Ensemble moderne, Françoise Davoine de la SRC, Sophie Galaise de l'ARMUQ, Philippe Hudon, interprète, Louise Laplante de l'OSQ, Gilles Larouche de l'OS Saguenay-Lac-Saint-Jean, Anne Messier de la Société de musique contemporaine du Québec, Marie-Danièle Parent interprète et Geneviève Soly, des Idées heureuses, siégeront aussi au conseil. Andrée Girard assume la direction générale secondée par Anik Larose.

Jackson n'est pas père

MODESTO (Reuter) — L'avocat de Michael Jackson a remis mercredi à la justice le résultats d'analyses génétiques le mettant pratiquement hors de cause dans un procès en paternité intenté par Michelle Flowers, une Californienne qui réclame pour son fils de 10 ans une pension alimentaire annuelle de 20 millions \$.

La jeune femme affirme que son fils James Hall est né d'une liaison qu'elle aurait eue pendant les années 80 avec le chanteur.

L'avocat de Michael Jackson a remis au tribunal les résultats d'analyses génétiques pratiquées sur Michelle Flowers, son fils et son ancien mari.

L'expert chargé des analyses estime à plus de 99 % les probabilités que l'ancien mari de la plaignante soit le père de l'enfant.

TORI AMOS

EN VENTE AUJOURD'HUI 659-6710

7 novembre 20 h

UNDER THE PINK TOUR

Billetech, DOD, CHOI, Salle Albert-Rousseau

FAMOUS PLAYERS

«...D'ORES ET DÉJÀ L'UN DES MEILLEURS FILMS DE L'HISTOIRE DU CINÉMA QUÉBÉCOIS.»
- Georges Privet, Voir.

«Une grande réussite cinématographique. Un film à voir absolument, quelles que soient vos opinions politiques.»
- Paul Toutant, Montréal ce Soir.

«... un film admirable d'efficacité... criant de vérité.»
- Huguette Roberge, La Presse.

«Une oeuvre intimiste et puissante. Falardeau a réussi un vrai tour de force en bâtissant un bon suspense avec une histoire dont le spectateur connaît au départ le dénouement.»
- Louise Blanchard, Le Journal de Montréal.

«Un coup de poing aux tripes. ... Fort, émouvant, poignant.»
- Normand Provencher, Le Soleil.

«... il a choisi de faire un film, un vrai, un bon, qui raconte une histoire... Une réussite cinématographique.»
- Franco Nuovo, Le Journal de Montréal.

«Une oeuvre à la fois rigoureuse et intelligente. Falardeau a réussi un tour de force.»
- Elie Castiel, CHAA.

«Un film exceptionnel et extrêmement intelligent.»
- Suzanne Lévesque, Bon Matin Radio-Canada

«Un film affreusement nécessaire et parfaitement justifiable. Chaque individu qui se dit habitant de ce pays doit aller le voir.»
- Marc-André Lussier, CIBL

«... le cinéaste frappe fort et juste. En plein dans le mille ! Son film est d'une intensité et d'une efficacité rares. Un film qui fera époque... à voir absolument.»
- Denise Martel, Journal de Québec.

«★★★ 1/2... un film provocant et prenant.»
- Bill Brownstein, The Gazette.

«... un film à ne pas manquer.»
- Peter Wheland, Hour.

«Octobre, un «thriller» prenant, psychologique et plein de suspense.»
- Brendon Kelly, Variety.

OCTOBRE

un film de **PIERRE FALARDEAU**

produit par BERNADETTE PAYEUR et MARC DAIGLE scénario et dialogues PIERRE FALARDEAU

Tous les jours 13h00, 15h00, 17h00, 19h10, 21h20
Sam. à Mardi 14h10, 16h20, 19h40, 21h50
En Semaine 19h40, 21h50

GALERIES DE LA CAPITALE 628-2455
5401 Boul. des Galeries

STE-FOY 656-0592
2500 Boul. Laurier

CINEMA LIDO 837-0234
Promenades Lévis-Lauzon

EDITORIAL

L'éducation universitaire sans le sou

Le gouvernement fédéral veut réformer le mode de financement de l'enseignement supérieur, mais en y mettant moins d'argent, en bouleversant l'équilibre actuel entre les forces en présence et en évoquant même pas le véritable enjeu du débat.

Voilà, grossièrement résumé, pourquoi le volet universitaire de la réforme Axworthy mérite de frapper un mur, et va le frapper grâce à la résistance conjuguée et souhaitée des maisons d'éducation, des enseignants et des étudiants.

Ottawa veut dépenser moins, toute proportion gardée, mais garder son influence actuelle. Les recteurs tirent une conclusion essentielle et incontournable de l'ensemble des propositions et des chiffres triturés du document publié mercredi par le ministre du Développement des ressources humaines : Ottawa va couper 2 milliards \$ dans ses subventions à l'enseignement supérieur, et verser 500 millions directement aux étudiants plutôt qu'aux autorités provinciales, sauf dans le cas du Québec qui exercera son droit de retrait, de l'entendement même du fédéral.

Le document fédéral parle d'une nouvelle approche pour financer « l'acquisition continue du savoir ». Cette approche consiste à court-circuiter les provinces pour arroser directement les étudiants. Ce que le gouvernement oublie de dire, c'est que les frais de scolarité monteront beaucoup plus que les prêts et les bourses, une fois sa nouvelle approche concrétisée.

Le retrait fédéral fera mal au Québec, certes, mais encore plus aux autres provinces. Par un heureux respect humain, le Québec a toujours considéré les transferts fédéraux comme une contribution à l'enseignement supérieur que lui-même devait financer.

Ailleurs, souvent, les provinces n'ajoutent pas un rond et dans certains cas, même, elles détournent carrément l'argent fédéral pour construire des ponts ou de routes.

Le Canada vit une crise financière majeure dont nul ne voit la fin, malgré les engagements répétés des ministres des Finances. Le fédéralisme se fait moins rentable, diront les méchantes langues.

Le ministre Marcel Massé, comme son collègue Lloyd Axworthy, se plaint que les médias accentuent le volet financier de la réforme plutôt que son contenu, depuis la fuite publiée dans le *Toronto Star* qui attribuait au gouvernement la volonté de récupérer quelque 7 milliards \$ à relativement court terme.

Mais que vient alors faire le financement des universités dans un document sur la sécurité sociale, si ce n'est pour y jouer du sabre sous de faux prétextes ?

Ottawa ne remet pas en question le partage des pouvoirs sur l'éducation. Mais dans l'optique d'un vrai fédéralisme efficace, il devrait le faire. Le Canada anglais meurt d'envie de se doter d'un régime national d'enseignement supérieur. Aucun autre pays industrialisé ne peut se passer d'un ministère national de l'Éducation.

S'il acceptait un arrangement constitutionnel asymétrique, le Canada réussirait mieux à adapter son réseau universitaire aux besoins de la société et à donner une chance égale à tous de réussir.

RAYMOND GIROUX

Votre Opinion

Le parachute de Rémy en torche

Le parachute doré de Rémy Poulin s'est mis en torche. L'ex-député libéral de Chauveau a été pris en chassé avec raison par le Syndicat de la fonction publique du Québec et les médias à la suite de sa nomination à la Commission municipale, lors de la dernière séance du conseil des ministres du gouvernement de Daniel Johnson, tenue après la défaite des libéraux.

Les pressions publiques ont conduit à la mutation de M. Poulin dans un autre poste, toujours au sein de la fonction publique. Mais cette bifurcation ne change en rien l'indécence de ces listes de nominations de protégés des partis politiques après une défaite électorale.

Les personnes qui se portent candidates aux élections prétendent toujours vouloir servir ; elles sont convenablement rémunérées pour leur travail et retirent de leur statut de député ou de ministre une notoriété qui ouvre bien des portes. Les membres de l'Assemblée nationale ont aussi droit à un régime de retraite et à des indemnités de départ à la fin de leurs mandats. La population ne leur doit rien sur le plan financier.

Un chef de parti n'a moralement pas le droit de s'assurer les services de quelqu'un comme organisateur politique ou candidat, en échange d'un emploi dans le secteur public. D'autant plus que rien n'indique dans la feuille de route de l'ex-député Poulin qu'il est préparé de façon particulière pour les fonctions auxquelles on le destine.

Si M. Daniel Johnson avait une dette à l'endroit de ce dernier ou de Claire-Hélène Hovington, battue dans Matane et nommée à la Régie du logement, et qu'il croyait en leurs qualités exceptionnelles, il pouvait toujours leur réserver des postes parmi le personnel de soutien de l'Opposition officielle ou au sein de l'appareil permanent du PLQ. Ou même les parrainer auprès de dirigeants d'entreprises dans leur recherche d'un emploi.

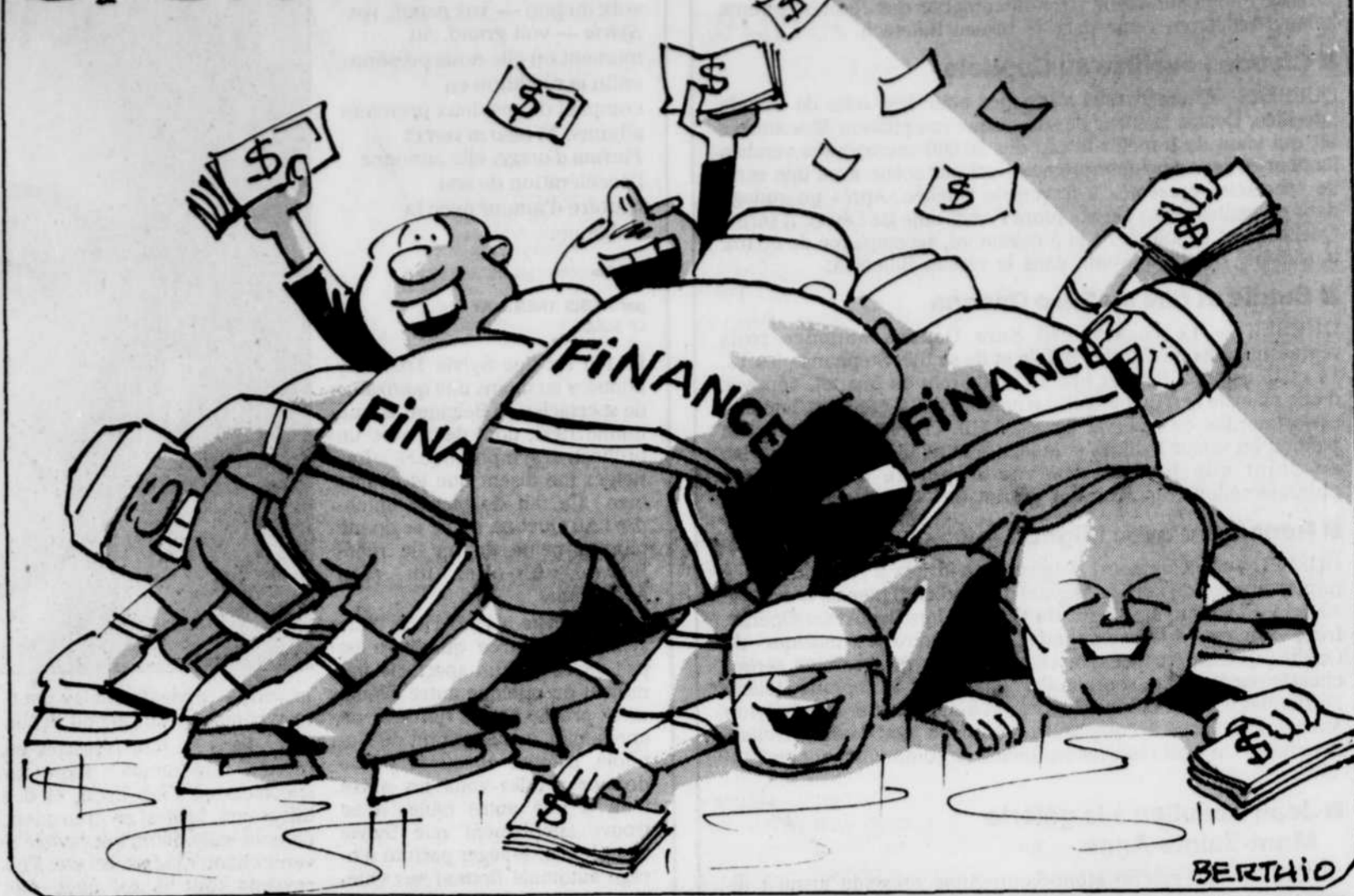
Depuis la disparition du conseil législatif en 1968, certaines commissions et des organismes gouvernementaux sont devenus des sénats pour députés défaits. M. Johnson a continué la pratique, lui qui a pourtant tenté de convaincre les cadres de la fonction publique et les syndicats d'accepter d'importantes coupures de postes et la population, de la nécessité de réduire des services pour lesquels elle paie toujours plus.

J.-JACQUES SAMSON

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration
PIERRE DES MARAIS IIPrésident et Éditeur
GILBERT LACASSEÉditorialiste en chef et adjoint à l'Éditeur
J.-JACQUES SAMSONRédacteur en chef
GILBERT LAVOIEDirecteur de l'information
ANDRÉ FORGUES

SPORC



Assez de chinoiseries, M. Landry

Y a-t-il un concours entre ministres du Québec, à savoir lequel inscrira le plus de ministres fédéraux à son tableau de chasse ? On le croirait à suivre les rododromes indignés du ministre des Affaires internationales. Bernard Landry avait-il pris ombrage de la victoire de sa collègue aux Affaires intergouvernementales canadiennes, Louise Beaudoin ? Voulait-il faire mieux ?

Eh bien il s'est planté ! Il a même réussi à faire perdre à son gouvernement l'estime et la sympathie que le Canada anglais lui portait à la suite du discours d'investiture de Jacques Parizeau, et de la fermeté avec laquelle Louise Beaudoin a réclamé la « juste compensation » que le Canada devait au Québec pour l'organisation du référendum d'octobre 1992. Aux dernières nouvelles, Jacques Parizeau s'en est mêlé et l'affaire n'est pas tout à fait close puisque les bureaux des deux premiers ministres « se parlent », par des voies plus diplomatiques que celles empruntées par Bernard Landry.

Qu'on le prenne avec un grain de sel ou pas, l'offre de coopération de Jean Chrétien à Jacques Parizeau, le 18 septembre, était sincère. Que s'est-il donc passé qui explique maintenant que seul le gouvernement du Québec ne fera pas partie de l'« Équipe Canada » - Bob Rae ayant confirmé hier qu'il en sera ?

Il y a eu d'abord cette sacrée paranoïa de certains péquistes qui voient des complots partout. Bien sûr que le concept de « Team Canada » mettait Jacques Parizeau dans l'embarras. Mais c'est une de ces idées qui a germé spontanément, en décembre 1993, lors de la conférence des premiers ministres sur l'économie. Ce n'est pas tout le monde alors qui pariait sur une victoire du Parti québécois. Jean Chrétien se demanda ce jour-là comment on pourrait multiplier l'impact de ses voyages à l'étranger. Un premier ministre, sans doute moins occupé que les autres, offrit de l'accompagner. Un deuxième dit que c'était

La chronique de
Michel
VASTEL

une fameuse idée et la balle se mit à rouler.

En juillet dernier - le Parti québécois n'était pas encore au pouvoir - seulement cinq premiers ministres avaient confirmé leur présence et Bob Rae, qui revenait de Chine, demanda s'il ne pourrait pas se faire remplacer par son ministre du Commerce. Ce n'est pas seulement Chrétien qui refusa, mais également Michael Harcourt qui espérait ainsi devenir le « senior » du groupe.

Lorsque Jean Chrétien invita Jacques Parizeau, dès le lendemain de son assermentation le 27 septembre, il s'attendait à des complications. En fait, si le premier ministre du Québec avait fait appel à sa compréhension, qu'il eût immédiatement désigné son vice-premier ministre, son collègue fédéral eût été bien embarrassé. À coup sûr, il eût joui de la sympathie des hommes d'affaires québécois, et sans doute de bien des collègues du Canada anglais.

Hélas, ce n'est qu'hier que M. Parizeau a répondu et l'avenir dira si les dégâts provoqués par les sorties publiques de son ministre sont réparables. Car, lorsque Bernard Landry est monté aux barricades, suggérant que le Québec envierait bien qui il voudrait, et que son représentant profiterait de l'occasion pour expliquer le projet souverainiste, toutes les portes se sont fermées :

• celles des barons de l'industrie, des Laurent Beaudoin (Bombardier), des Guy Saint-Pierre (SNC-Lavalin), des André

Lebel (Teleglobe) et de bien d'autres qui, selon le mot de l'un d'eux, « ne voulaient pas avoir honte de leur gouvernement » ;

• celles des autres capitales provinciales qui trouvaient que la provocation allait trop loin. Le Canada anglais, après avoir reproché à Jean Chrétien son manque de souplesse dans l'affaire des coûts du référendum, l'encourage maintenant à tenir bon contre ce « damned bastard » de Landry ;

• et celles des Chinois eux-mêmes, qui ont pris cette mission commerciale très au sérieux et détestent qu'on s'amène chez eux avec nos chicanes de famille. Il ne faut pas oublier que la longueur du tapis rouge qu'on s'appête à dérouler à « L'Équipe Canada » est directement proportionnelle au pied de nez que la République populaire veut faire à l'administration Clinton. Ne reculant devant aucun détail, le ministère chinois de la Culture est même en train de faire traduire l'autobiographie du petit gars de Shawinigan, *Dans la fosse aux lions* !

En somme, ce qui commença comme une boutade entre premiers ministres, a pris une ampleur qui dépasse la fameuse mission de Richard Nixon en Chine. Le Conseil des chefs d'entreprise, qui avait prévu organiser sa propre mission, décida de profiter de l'aubaine. Plus de 200 cadres d'entreprises - dont les PDG des 20 plus grosses entreprises canadiennes - seront de la mission.

Tout compte fait, cette « affaire » est plus qu'une tempête dans un verre d'eau : c'est un vrai gâchis. Par son rang protocolaire, Jacques Parizeau eût été placé, comme le premier ministre de l'Ontario, au second rang des invités d'honneur. Il a jusqu'au 14 octobre pour changer d'avis : après tout, il a bien fait un mystérieux voyage éclair de trois jours à Paris en juillet. La mission en Chine ne dure que quatre jours et je connais au moins un homme d'affaires du Québec qui lui offrirait un siège à bord de son jet privé pour lui éviter de voyager sur « Air Force One ».

Bloc-notes

Une action édifiatrice

Louise Brisset est à Rome avec tous ses chers enfants assister au congrès des familles chrétiennes en octobre et rend visite au Saint-Père. Cette nouvelle extraordinaire aide beaucoup ma foi parce que je suis en manque de voir plus de gens se tourner vers les choses plus sublimes de la vie. N'est-ce pas qu'il n'y a pas que Disneyland ?

Jean-Paul II se réjouira de leur présence — je suis très heureuse pour eux. Bravo à toutes les personnes et tous les organismes qui leur viennent en aide !

Jacqueline B. MacKay
Sainte-Foy

Ces dieux aux pieds d'argile

Quand j'ai appris que la saison de baseball venait de prendre fin, j'ai été déçu. Non pas pour les joueurs, ni pour les propriétaires d'ailleurs. Je ne crois vraiment pas que l'on doive éprouver quelque forme de compassion que ce soit dans le cas

présent, ni pour les employés, ni pour les employeurs.

Non. J'ai été déçu pour les amateurs qui, pour une première fois, pouvaient espérer raisonnablement voir leur club remporter les grands honneurs. Mon petit côté paranoïaque me dit que les propriétaires des clubs américains doivent bien rire en sourdine. Non, ce ne sera pas cette année que les sportifs québécois célébreront la victoire ultime.

Les dieux du stade sont en grève. D'autres collègues d'autres sports professionnels suivront sans doute sous peu l'exemple donné par les entrepreneurs du baseball. Car les chiffres sont là et ils parlent suffisamment d'eux-mêmes. Il n'est donc pas nécessaire de se livrer à de savantes études statistiques pour montrer que le baseball n'est rien d'autre qu'une entreprise fort enrichissante. Les dieux du stade l'ont bien compris.

Les amateurs, ces adorateurs inconditionnels des dieux du stade, n'ont plus qu'à patienter et à attendre bien sagement que ces derniers daignent bien vou-

loir revenir parmi eux. C'est que maintenant les dieux du stade n'ont pas besoin de fidèles adorateurs. Ils ont leur propre religion et elle leur suffit amplement. Ils ne s'en cachent pas. C'est peut-être là un restant d'honnêteté.

Si on doit accuser les dieux du stade de quelque chose, c'est de grossière indécence dont ils sont coupables. En effet, depuis des années, ils ont réussi à bernier un peu tout le monde. Oui, ils ont conclu un pacte avec le diable et supprimé avec une désinvolture peu commune l'âme de leur sport. Des héros, ça se paie, voilà tout. Le problème avec un tel principe, c'est que tous les joueurs évoluant dans les sports professionnels croient appartenir à la race des héros.

La grossière indécence des salaires ne suffit plus aux dieux du stade. Voilà qu'ils demandent maintenant à leurs adorateurs de fermer les yeux sur leurs incartades, sur leurs petites extravagances auxquelles ils peuvent difficilement échapper, disent-ils. Il faut bien qu'ils libèrent, d'une façon ou d'une autre, l'énorme pression qu'ils doivent supporter jour après jour.

Comme ce sont des dieux, ils n'appartiennent plus totalement au monde des adorateurs. Ils ne peuvent donc pas être jugés selon les lois en vigueur dans ce dernier. Là où vivent les dieux du stade, il semble bien, vu d'ici-bas, que les censures n'existent plus. On peut violer de jeunes femmes assez aisément. On peut frapper et cracher sur n'importe qui, quand bon nous semble. On peut expérimenter toutes les formes de drogues. On peut conduire en état d'ébriété. On peut aussi frapper sa femme et ses enfants quand la défaite a été trop amère ou quand les adorateurs ont témoigné ouvertement leur hostilité.

Il paraît même que l'on peut être encore plus violent, si le besoin s'en fait sentir.

C'est trop demander aux adorateurs. Ils ne peuvent pas comprendre. La grossière indécence des salaires versés aux dieux du stade passe toujours. Le reste se digère plus difficilement. Pour parler plus franchement, le reste donne envie de vomir sur les dieux du stade ainsi que sur leurs employeurs.

Claude Pinel
Saint-Augustin-de-Desmaurs

**2 DERNIERS JOURS!
SE TERMINANT SAMEDI!**



L'INCROYABLE SUPER DOUBLÉ LÉON!

**PAS
de
TPS**

LÉON ENLÈVERA L'ÉQUIVALENT DE LA TPS 7% DU PRIX DE VOTRE ACHAT *

JAMAIS OFFERT AVANT!

ET

**Vous Ne
Payez Pas
Avant
1995!**

**AUCUN ACOMPTE! *
AUCUN INTÉRÊT! ET
AUCUN PAIEMENT MENSUEL!**

NE LE MANQUEZ PAS!

**C'est le temps ou jamais d'acheter de l'ameublement!
Hâtez-vous dès aujourd'hui!**

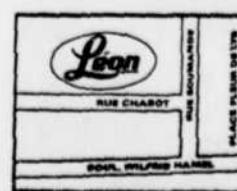
**Cette offre s'applique sur tout!
TOUS LES MEUBLES! TOUS LES ÉLECTROMÉNAGERS!
TOUS LES ÉLECTRONIQUES!**

**Plus
livraison
rapide sans frais
supplémentaires**

* S.A.C. Toutes les taxes sont payables au moment de l'achat. Tous les articles sont offerts jusqu'à épuisement des stocks. Les prix peuvent varier selon la région et le choix d'un magasin à l'autre. Le rabais "emportez" n'est pas applicable sur tous les achats. Livraison dans les zones désignées. Paiement dû le 15 janvier 1995. Ne s'applique pas aux achats antérieurs, aux garanties prolongées, aux traitements antitaches et aux articles à rabais.



**OUVERT LE DIMANCHE
de midi à 17 h**



VANIER
100, Chabot
à proximité des Halles Fleur de Lys
683-9600



SAINTE-FOY
2800, boul. Laurier
Place de la Cité
657-6902



LÉVIS
300, côte du Passage
Galeries Chagnon
835-0606

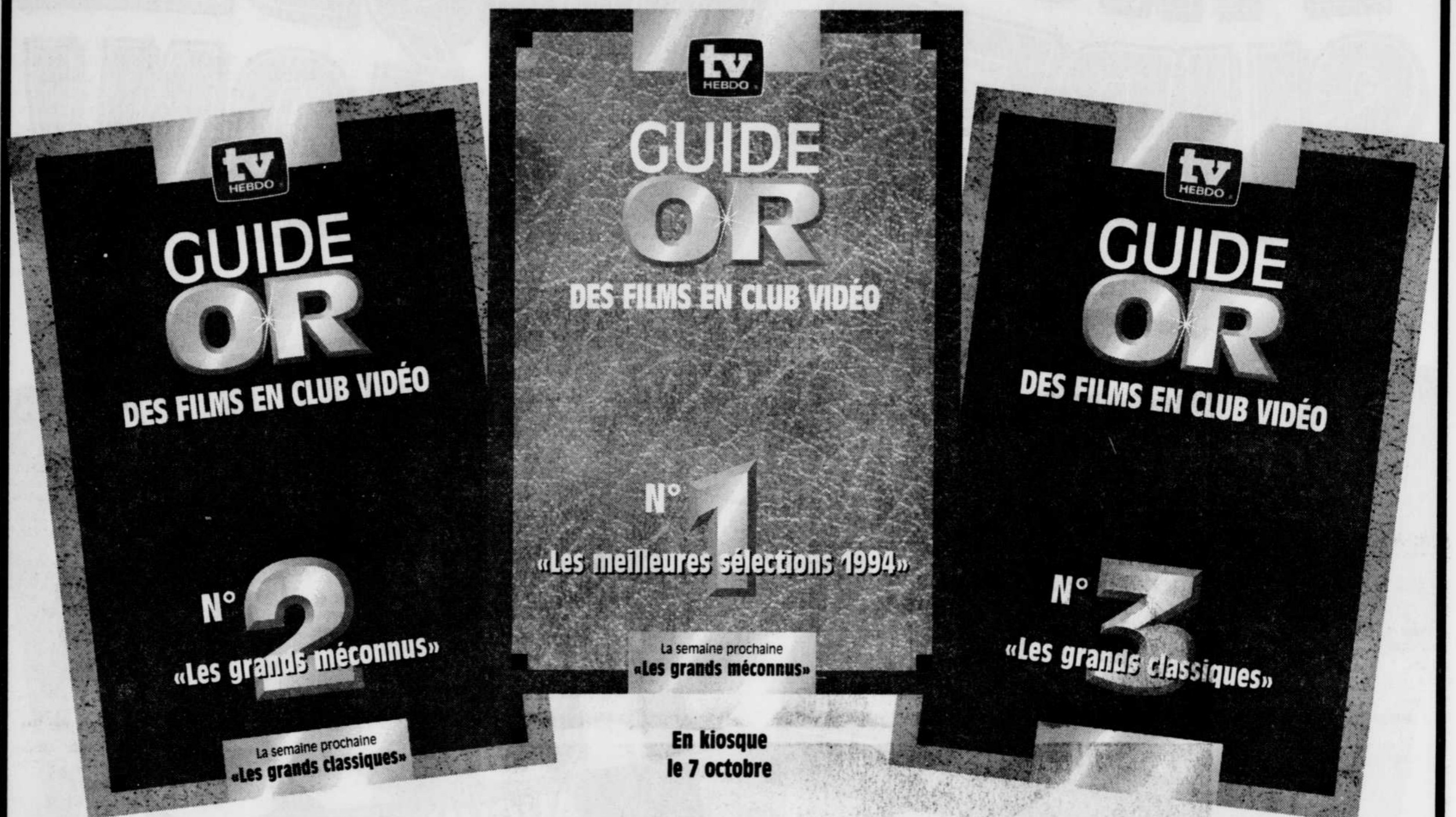
Vos goûts et notre choix incomparable font bon ménage!

Du 7 au 21
octobre

GRATUIT

à l'achat de

Les grandes sélections vidéo



En kiosque
le 14 octobre

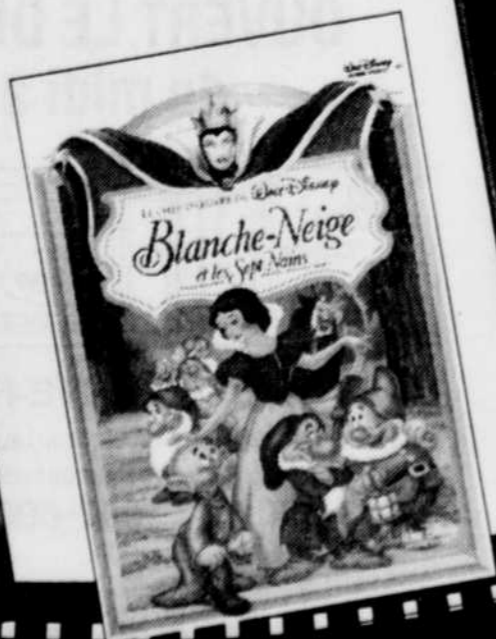
En kiosque
le 21 octobre

Ne manquez pas les meilleurs films de votre club vidéo grâce aux trois GUIDE OR TV Hebdo

- * **3** suppléments détachables à conserver
- * **72** pages de films entièrement illustrées en couleurs
- * Plus de **150** films spécialement sélectionnés pour vous.



Toujours
original



ET CE N'EST PAS TOUT !

1000 FILMS À GAGNER
Participez chaque semaine!

Vous pourriez gagner le film de votre choix.

**CLANCHES
BLANCHE-NEIGE
LE PARC JURASSIQUE**